



**LA RUE IMPOSE SA LOI DANS LES CLUBS  
LES ENTRAÎNEURS  
VICTIMES DES CAPRICES  
DES SUPPORTERS**

P.12



**LES ARÈNES D'ECKMÜHL  
UNE MÉMOIRE OUBLIÉE  
D'ORAN EN QUÊTE  
DE RENAISSANCE**

P.15

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 8 JANVIER 2025 // N°986 // PRIX 20 DA

APRÈS LES PROPOS DE MACRON SUR LE  
RETRAIT FRANÇAIS D'AFRIQUE

**TOLLÉ AU SÉNÉGAL  
ET AU TCHAD**

P.3



ÉDUCATION

**DÉTAILS SUR  
LES NOUVEAUX  
SALAIRES DES  
ENSEIGNANTS  
DES 3 CYCLES**

P.2



ELLE MET SUR LA TABLE 138 MILLIARDS  
DE DINARS

**LA SNTF S'ÉQUIPE**

P.16



SÛRETÉ DE BEJAÏA

**DÉMANTÈLEMENT  
D'UN RÉSEAU  
CRIMINEL, SPÉCIALISÉ  
DANS LE TRAFIC DE  
DROGUES**

P.16



L'ALGÉRIE RÉAGIT AUX PROPOS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS :

**« UNE IMMIXTION  
ÉHONTÉE ET  
INACCEPTABLE DANS  
UNE AFFAIRE INTERNE »**

*« Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désinvolte et légère. Ce que le Président français présente indûment et faussement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un Etat souverain et indépendant ».*

Lire en page 3



INVESTISSEMENTS

**LE FNI, UN RÔLE DE  
PREMIER PLAN DANS  
LE DÉVELOPPEMENT  
NATIONAL**

*On se rappelle la bataille judiciaire et financière des années 2010 entre l'État algérien et le magnat égyptien de la téléphonie mobile Naguib Sawiris autour de la vente de Djezzy, lorsque le ministère des Finances avait fait prévaloir les droits de préemption de l'État sur cet opérateur. En fait, toute la procédure judiciaire et financière, procédurière également, a été effectuée par le FNI, qui reste, malgré ses différentes "vies" et ses soixante années d'existence, l'outil financier de choix de l'État algérien dans la promotion et le soutien des investissements.*

P.2

## INVESTISSEMENTS

# Le FNI, un rôle de premier plan dans le développement national

Pour ceux qui ne le connaissent pas, le Fonds national d'investissements (FNI), est l'organisme étatique algérien qui a racheté en 2022 la totalité des actions de Veon au sein de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, et, plus spécifiquement, le bras de l'État algérien dans les grands projets publics d'investissements.

**Merouane Korso**

On se rappelle la bataille judiciaire et financière des années 2010 entre l'État algérien et le magnat égyptien de la téléphonie mobile Naguib Sawiris autour de la vente de Djezzy, lorsque le ministère des Finances avait fait prévaloir les droits de préemption de l'État sur cet opérateur. En fait, toute la procédure judiciaire et financière, procédurière également, a été effectuée par le FNI, qui reste, malgré ses différentes "vies" et ses soixante années d'existence, l'outil financier de choix de l'État algérien dans la promotion et le soutien des investissements. Kamel Mansouri, le directeur général du Fonds, explique, dans un entretien à "La Patrie News" que "nos investissements s'alignent sur les priorités de l'État". Mais, qui est vraiment le FNI ? L'actuelle appellation du Fonds national d'investissement est récente, mais l'histoire de l'institution remonte au 7 mai 1963, date à laquelle a été créée la Caisse algérienne de développement (CAD). Celle-ci a été transformée ensuite en Banque algérienne de développement (BAD), puis en BAD-FNI. En 2009, l'appellation de Fonds national d'investissement (FNI) a été définitivement adoptée. Et, en plus de 60 années de bons et loyaux services, les missions du Fonds n'ont pas vraiment changé et sont restées "centrées sur l'accompagnement des investissements structurants, ayant un impact sur l'économie nationale", souligne Kamel Mansouri. En fait, il tient d'emblée à préciser que "tous les secteurs susceptibles d'avoir un impact socio-économique, quelle que soit la région, sont prioritaires

pour nous. Nous visons la création d'emplois, le développement durable et la rentabilité, garantissant ainsi la pérennité de nos projets." Pour autant, a-t-il dit, "je tiens à préciser que les missions du FNI ne se limitent pas à l'investissement. Nous avons deux autres volets majeurs", à savoir la gestion, pour le compte du Trésor public, de tous les financements accordés aux entreprises économiques publiques ; et il est également et en même temps "comptable-signataire de l'État dans la gestion des financements d'équipements publics". C'est ainsi que le FNI prend en charge, de par ses missions, la gestion financière d'un projet comme une autoroute ou un barrage. Grosso modo, il gère, explique M. Mansouri, "les prêts du Trésor public, la gestion des équipements publics et les financements de projets par ses ressources propres." D'où proviennent les ressources financières du Fonds ? Ces ressources, indique-t-il, "proviennent principalement de la dotation en capital, actuellement fixée à 150 milliards de dinars et qui atteindra 275 milliards de dinars dès le 2 janvier 2025. Le FNI peut également recourir à la dette pour augmenter ses ressources." Il citera ainsi l'exemple de l'acquisition de 51 % du capital de Djezzy en 2014-2015, lorsque le Fonds a contracté un emprunt obligatoire (auprès des banques primaires de la place, NDLR) de 160 milliards de dinars."

## LES DÉTAILS DU RACHAT DE DJEZZY

"À ce jour, nous détenons un portefeuille de 21 participations au capital et une dizaine de crédits à long terme accor-

dés à des opérateurs économiques", précise-t-il. Dans le secteur automobile, le FNI est un acteur majeur, car "il est prêt à financer tous les projets présentant un intérêt économique et social, qu'il s'agisse de création d'emplois, de désenclavement de régions ou qui confèrent une valeur ajoutée à l'environnement." Il citera ainsi le projet Fiat ainsi que le complexe sidérurgique de Bellara qui bénéficient des financements. Il dira à ce propos : "quant à l'usine Fiat Djaïzair, elle accompagne la stratégie nationale de relance de l'industrie automobile." En réalité, relève le DG du FNI, le Fonds "joue un rôle actif dans la promotion de l'innovation, notamment à travers l'opérateur Djezzy, que nous incitons à développer au maximum les nouvelles technologies. Nous avons également des participations dans deux ou trois entreprises spécialisées dans ce domaine. De plus, nous gérons les fonds d'investissement des 58 wilayas, qui financent des entreprises locales. Les projets liés aux nouvelles technologies sont parmi nos priorités." S'agissant en particulier de Djezzy et la téléphonie mobile, M. Mansouri a expliqué qu'à l'origine, "le FNI détenait 51 % des actions de Djezzy. Lorsque notre partenaire étranger Veon a voulu céder ses parts en 2021, nous avons décidé de les racheter. Aujourd'hui, nous détenons 96,57 % du capital. Ce choix ne visait pas seulement à conserver l'entreprise dans le giron de l'État, mais répondait à une urgence de l'époque". C'est le 1<sup>er</sup> juillet 2022 que le FNI avait annoncé officiellement l'acquisition de la totalité des actions détenues par le groupe Veon dans l'opérateur mobile

Djezzy. Si le montant de cette transaction n'avait pas été communiqué lors de l'annonce, il a été révélé dans le Projet de loi de finances (PLF) pour 2025, un peu plus de deux ans après. Le document budgétaire précise en effet que la somme investie par le FNI pour le rachat des 45,57 % de parts de Veon s'élève à 102 milliards de dinars, une dotation accordée par le Trésor public au FNI en 2022. Cette opération permet au FNI de renforcer sa position dominante dans Djezzy, détenant désormais 96,57 % du capital de l'opérateur. Ce rachat complète une première prise de contrôle réalisée en 2014, lorsque l'État algérien avait acquis 51 % des parts de Djezzy pour 2,6 milliards de dollars. Le DG du Fonds annonce ainsi que "nous envisageons désormais de céder une partie du capital de Djezzy à travers la Bourse d'Alger. Cette ouverture, prévue pour le premier semestre 2025, concerne, dans une première étape, 30 % du capital et ciblera à la fois des institutions et le grand public." D'autre part, signalons que la loi de finances 2005 prévoit de renforcer les capacités financières du FNI en augmentant son capital social. Actuellement fixé à 150 milliards de dinars, conformément à l'ordonnance n°09-01 du 22 juillet 2009, ce montant devrait être porté à 275 milliards de dinars, soit une augmentation de 125 milliards de dinars, comme indiqué précédemment. Cette augmentation de capital vise à doter le FNI de moyens financiers supplémentaires pour accomplir ses missions stratégiques. Le gouvernement explique dans l'exposé des motifs que cette mesure permettra au FNI de renforcer sa visibilité sur le marché, d'at-

tirer davantage l'attention des investisseurs et d'améliorer la confiance des partenaires, qu'ils soient déjà engagés ou potentiels. En consolidant sa structure financière, le FNI pourra également accroître sa solidité et sa solvabilité, des éléments essentiels pour soutenir sa croissance future. Le FNI est également impliqué dans un méga-projet agricole, Baladna, avec des investisseurs qataris. Le patron du FNI dira à ce sujet : " Nous avons trois grands projets en cours, lancés au second semestre 2024. Le projet Baladna représente un investissement de 3,5 milliards de dollars et s'étale sur 117 000 hectares. C'est grandiose. Nous mettrons en œuvre tous nos moyens pour réaliser un autre projet avec les Qataris. Il s'agit de la construction d'un hôpital de 300 lits à Sidi-Abdellah (dans la banlieue d'Alger, ndlr). En outre, un projet agricole et agro-industriel est en cours aussi dans la wilaya de Timimoun, en partenariat avec des Italiens. Il vise l'exploitation de 36 000 hectares dans la production du blé, avec l'option de construction de trois unités de fabrication de pâtes alimentaires et du couscous." Le projet Baladna de production de lait, en partenariat avec une entreprise qatarie, vise à répondre à la demande nationale en lait, actuellement importée, tout en valorisant les terres du sud du pays et en créant environ 7 000 emplois directs, explique encore M. Mansouri, qui, revenant sur le complexe sidérurgique de Bellara, précisera que ce complexe "exploite des ressources naturelles locales et des produits de sidérurgie destinés à la consommation nationale ou à l'exportation". M. K.

## ÉDUCATION

## Détails sur les nouveaux salaires des enseignants des 3 cycles

**Boualem B.**

Le flou entourant les nouveautés apportées par le nouveau statut des travailleurs de l'éducation, notamment dans son volet salarial, a été dissipé cette semaine par le ministère de l'Éducation nationale qui, dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de la reprise des cours après les vacances d'hiver, a fourni des détails et des chiffres sur ces augmentations. Les explications du ministre viennent ainsi de mettre un terme aux spéculations suscitées parmi les syndicats et la communauté éducative par le nouveau texte, dont certains sont allés même à dire qu'il ne prévoyait pas de valorisations salariales. Les salaires des enseignants connaîtront bel et bien des augmentations qui seront versées dans les comptes en février prochain. Le message du ministre s'est concentré sur les « acquis, améliorations et nouveautés » et le nouveau système

indemnitaire prévu par le nouveau statut particulier de l'enseignant. Pour une meilleure compréhension des montants des valorisations, le ministère a fait accompagner son message de trois tableaux présentant des exemples des augmentations et des salaires pour les personnels des cycles primaire, moyen et secondaire. En ce qui concerne le cycle primaire, il est prévu des augmentations allant de plus de 7 000 dinars à plus de 18 000 dinars. Ainsi, le salaire de l'enseignant de l'école primaire qui a moins de dix ans d'ancienneté sera augmenté de 7616 et celui du professeur principal de l'école primaire ayant sept ans d'ancienneté ou plus, ou avec une ancienneté comprise entre quatre et sept ans dans un poste de fonctionnaire, ainsi qu'une formation ou un doctorat dans la spécialité requise sera augmenté de 18 315 dinars. Avec cette nouvelle grille, les salaires des enseignants varieront désormais entre 75 237 dinars et 96 838

dinars. S'agissant du cycle moyen, les augmentations se situeront entre 8 489 dinars et 14 232 dinars, ce qui se traduira par des nouveaux salaires allant de 82 653 dinars à 101 389 dinars. Pour ce qui est du secondaire, les augmentations des enseignants varieront entre 8756 dinars et 17 527 dinars, ce qui induira des salaires compris entre 88 314 dinars et 106 134 dinars. La nouvelle grille des salaires sera appliquée en février, une fois le nouveau statut publié sur le journal officiel. Outre ces précisions et ces exemples touchant aux valorisations salariales, le ministre a énuméré les autres avantages accordés par le nouveau statut aux enseignants. Il est question d'abord de la possibilité de départ à la retraite anticipée pour les enseignants cinq ans avant l'âge légal. Vieille revendication des syndicats de l'éducation, cette mesure va faire certainement des heureux parmi les enseignants ayant à leur actif plus de 32 ans d'exercice et n'ayant

pas atteint l'âge légal de la retraite. Il est question ensuite des diplômes et des qualifications qui, naguère, n'avaient pas d'importance dans le parcours professionnel, seront désormais valorisés et prioritaires dans les opérations de recrutements, d'intégrations et de promotions. Il est question aussi des passerelles introduites pour permettre aux enseignants d'occuper des fonctions et des postes supérieurs dans les structures administratives centrales et les institutions publiques sous tutelle. Il est question enfin de plusieurs autres nouveautés, à l'exemple de la création du poste de « l'enseignant distingué » accessible par promotion ou intégration aux « enseignants formateurs », de la réduction des volumes horaires, de la facilité de la mobilité des enseignants, et de la création de postes adaptés pour ceux qui, en raison de soucis de santé, ne sont plus en mesure d'exercer leurs fonctions.

B. B.

L'ALGÉRIE RÉAGIT AUX PROPOS DU PRÉSIDENT FRANÇAIS :

# « Une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne »

« Ces propos ne peuvent être que réprochés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne. »

Farouk Djouadi

Le ministère algérien des Affaires étrangères a réagi dans un communiqué, rendu public hier, aux déclarations du président français, Emmanuel Macron au sujet de l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal.

« Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir



les tenir de manière aussi désinvolte et légère », lit-on dans le communiqué. Le président français avait déclaré lundi que l'Algérie se « déshonore » en ne libérant pas Boualem Sansal. Le gouvernement algérien a souligné

que « ces propos ne peuvent être que réprochés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne ». Le gouvernement algérien a expliqué dans le com-

munié que « ce que le Président français présente indûment et fausement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un État souverain et indépendant. Elle relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne. » Les déclarations du président français ont soulevé de vives réactions en Algérie. Des partis politiques (FLN, FFS...) et des institutions à l'exemple de l'APN ont dénoncé cette ingérence dans les affaires du pays.

Les relations entre Alger et Paris ont été marquées, ces dernières années, par une grande crispation. Le ministère des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur français à Alger suite aux « opérations et manœuvres agressives » menées par les services de renseignements fran-

çais pour « déstabiliser » l'Algérie. Quelques mois avant cet épisode, soit en juillet 2014, Alger avait convoqué son ambassadeur à Paris, dans le sillage du soutien exprimé par le président français au plan marocain d'autonomie du Sahara occidental. Du côté algérien, le président Abdelmadjid Tebboune n'a pas cessé d'appeler la France à reconnaître ses crimes commis en Algérie entre 1830 et 1962. Il a invité Paris, tout récemment, à « nettoyer » les sites pollués par les essais nucléaires français dans le Sahara algérien. Pour le président Tebboune, la dégradation des relations entre Alger et Paris est la conséquence « de la montée de l'extrême droite ». Un courant porté en partie par des franges de la société française qui n'a pas digéré à ce jour l'indépendance de l'Algérie.

F. D.

DANS UN COMMUNIQUÉ INCISIF PUBLIÉ HIER

## L'APN condamne une « ingérence odieuse » du chef de l'État français

Dans un communiqué incisif publié hier, le bureau de l'assemblée populaire nationale (APN), a vivement réagi aux déclarations du président français, qualifiées « d'irresponsables » et « d'odieuse ingérence » dans les affaires intérieures de l'Algérie. Ces propos, liés à une affaire en cours d'examen par la justice algérienne, sont perçus comme une atteinte directe à la souveraineté et à la dignité du pays. La réunion, présidée par Brahim Bouhali, a été l'occasion pour l'APN de condamner fermement ce qu'elle considère comme une tentative de « ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines ». L'assemblée a également rappelé le poids de l'histoire dans ses relations avec la France, évoquant les « pires exactions » subies pendant la colonisation. L'APN a tenu à réaffirmer son rejet catégorique de toute forme d'ingérence étrangère. « L'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'Homme et de libertés », martèle le communiqué, ajoutant que ces déclarations n'ébranleront pas l'unité

nationale. Au contraire, elles renforcent, selon l'assemblée, la détermination du pays à préserver son indépendance et sa dignité.

Le Bureau de l'APN a également lancé un appel clair aux autorités françaises, les exhortant à respecter les principes fondamentaux des relations internationales, basés sur la souveraineté des États et le respect mutuel.

Cette prise de position intervient dans un contexte où les relations entre Alger et Paris, marquées par des tensions récurrentes, restent sous haute surveillance. Si l'Algérie affirme avec force sa souveraineté, ce communiqué met en lumière une vigilance accrue face à toute tentative étrangère de s'immiscer dans ses affaires internes.

De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a exprimé sa désapprobation face aux « tentatives récurrentes de la France de se poser en donneuse de leçons ». Selon Abdelali Hassani, président du MSP, « ces tensions orchestrées traduisent l'échec d'une gestion

équilibrée des relations par Paris, toujours empêtrée dans son passé colonial ». Même ton indigné chez le Front de libération nationale (FLN), pour qui les propos d'Emmanuel Macron « constituent une tentative maladroite de détourner l'attention des crises internes de la France ». Le parti rappelle que l'Algérie, qui a payé son indépendance au prix fort, « ne tolérera jamais que ses institutions soient remises en cause par un État étranger ». Cette nouvelle controverse s'inscrit dans un contexte diplomatique déjà marqué par des différends non résolus, notamment autour du passé colonial. Si Alger exige toujours des excuses officielles et des réparations pour les crimes commis pendant l'occupation française, Paris, malgré quelques gestes symboliques, tarde à adopter une posture franche et définitive.

Pour sa part, le Front des forces socialistes (FFS), parti d'opposition historique, n'a pas mâché ses mots. Il accuse Emmanuel Macron de « pérenniser une logique paternaliste », tout en soulignant

que « l'Algérie n'a pas à recevoir de leçons de ceux qui ont soutenu des politiques répressives à Gaza ou refusent d'assumer les responsabilités liées à leur passé colonial ». Alors que la France multiplie les crises diplomatiques en Afrique, notamment dans ses anciennes colonies, l'Algérie affirme de plus en plus son indépendance stratégique, refusant toute forme de tutelle implicite. Si Alger a choisi de monter au créneau, c'est aussi pour signifier qu'elle n'acceptera aucune pression, qu'elle soit politique ou médiatique, sur des affaires qu'elle juge strictement internes. Alors que les relations franco-algériennes traversent une énième zone de turbulences, une question demeure, cette crise sera-t-elle un prélude à une rupture prolongée ou l'occasion, pour les 2 nations, de redéfinir leurs relations sur de nouvelles bases ? Les prochaines semaines pourraient apporter des réponses, ou, comme souvent, laisser les rancunes historiques s'épaissir encore davantage.

A.M.

APRÈS LES PROPOS DE MACRON SUR LE RETRAIT FRANÇAIS D'AFRIQUE

## Tollé au Sénégal et au Tchad

Le Tchad a déploré « l'attitude méprisante » du président français Emmanuel Macron concernant la présence militaire française au Sahel, des propos également condamnés par le Sénégal. Le gouvernement tchadien a en effet exprimé sa « vive préoccupation suite aux propos tenus récemment par le Président de la République française, Emmanuel Macron, qui reflètent une attitude méprisante à l'égard de l'Afrique et des Africains », indique un communiqué du ministre tchadien des Affaires étrangères Abderraman Koulamallah lu à la télévision d'État lundi soir. Le Tchad a rompu fin novembre les accords militaires qui le liaient à l'ancienne puissance coloniale. M. Koulamallah a indiqué que « les dirigeants français doivent apprendre à respecter le peuple africain ». Dans son communiqué, Koulamallah a souligné notamment le « rôle déterminant » de l'Afrique et du Tchad dans la libération de la France lors des deux guerres mondiales que

« la France n'a jamais véritablement reconnu », ainsi que « les sacrifices consentis par les soldats africains ». « En 60 ans de présence (...), la contribution française a souvent été limitée à des intérêts stratégiques propres, sans véritable impact durable pour le développement du peuple tchadien », a-t-il critiqué, tout en appelant le président français à se concentrer sur « la résolution des problèmes qui préoccupent le peuple français ».

« Le peuple tchadien aspire à une souveraineté pleine et entière, à une véritable indépendance et à la construction d'un État fort et autonome », a ajouté M. Koulamallah. De son côté, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a contesté que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négociations entre Paris et Dakar, et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement

militaire français en Afrique. M. Sonko a qualifié, sur les réseaux sociaux, de « totalement erronée » l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays concernés la primeur d'annoncer de tels retraits. « Aucune discussion ou négociation n'a eu lieu à ce jour et la décision prise par le Sénégal découle de sa volonté, en tant que pays libre, indépendant et souverain », a-t-il assuré. La France a eu « raison » d'intervenir militairement au Sahel « contre le terrorisme depuis 2013 », mais les dirigeants africains ont « oublié de nous dire merci », avait déclaré lundi le président français, estimant qu'« aucun d'entre eux » ne gèrerait un pays souverain sans cette intervention. Selon M. Sonko, la France a, au contraire, bien souvent « contribué à déstabiliser certains pays africains comme la Libye avec des conséquences désastreuses notées sur la stabilité et la

sécurité du Sahel », relevant qu'elle n'a ni la capacité ni la légitimité pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté. Le Tchad avait annoncé le 28 novembre qu'il mettait fin à l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, actant la fin de soixante ans de coopération militaire depuis la fin de la colonisation française. Le Tchad constituait le dernier point d'ancrage de la France au Sahel, avec environ un millier de soldats stationnés, principalement au camp Kosseï dans la capitale tchadienne N'Djamena. Entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso ont enjoint Paris à retirer son armée de leurs territoires. Le mois dernier, à quelques heures d'intervalle, le Sénégal et le Tchad ont à leur tour annoncé le départ des militaires français de leur sol. En janvier, la Côte d'Ivoire a également annoncé que la base militaire française de Port-Bouët près d'Abidjan serait rétrocédée au pays.

APS

QUAND LA PLUME SE PLIE

# Des écrivains néo-colonisés

Dans un entretien accordé à Canal Algérie, Ahmed Bensaâda, chercheur et essayiste, a dressé un portrait sans concession de certains écrivains contemporains qu'il qualifie de «néo-colonisés». À travers une analyse aiguisée, il dénonce leur posture qu'il associe à celle d'informateurs indigènes, des auteurs qui, selon lui, sacrifient leur identité culturelle pour s'aligner sur les attentes de l'ex-colonisateur.

**Aïda Mouni**

Selon Bensaâda, ces écrivains se distinguent par une inclination à embrasser les idées les plus conservatrices issues de la littérature occidentale, au point d'en adopter des stéréotypes stigmatisants à l'égard de leurs propres communautés. Cette dynamique, analyse-t-il, ne relève pas seulement de choix personnels, mais d'un système littéraire qui continue à entretenir une forme de colonisation symbolique, bien après les indépendances. Dans son livre «Kamel Daoud : Cologne, contre-enquête» publié en 2016, Bensaâda s'intéresse à cette problématique qu'il qualifie de «d'internalisation de la domination». Il y dénonce une quête de reconnaissance dans les cercles littéraires occidentaux, qui passe,

selon lui, par la diabolisation des origines culturelles et religieuses des auteurs concernés. «L'écrivain néo-colonisé du 20<sup>e</sup> siècle, c'est celui qui se noie dans les idées les plus réactionnaires de la littérature de l'ancien colonisateur. Il use de stéréotypes éculés pour critiquer sa communauté et, en retour, est adulé dans les médias et récompensé par des prix prestigieux», estime le chercheur. Bensaâda ne se contente pas d'une critique littéraire, il interroge également le rôle de ces auteurs dans les médias occidentaux.

Selon lui, leur parole est souvent amplifiée sans discernement, contribuant à forger une vision biaisée de leur culture d'origine. Le concept d'«informateur indigène», qu'il évoque, désigne ces figures érigées en «experts» malgré une expertise



Ahmed Bensaâda

parfois contestable, simplement en raison de leurs origines. Le chercheur pointe également un rapprochement qu'il qualifie d'opportuniste avec certains «milieux sionistes», citant en exemple Kamel Daoud et Boualem Sansal.

Il reproche à ces auteurs de renier des causes historiques et politiques, telles que la solidarité avec le peuple palestinien, au profit d'une reconnaissance internationale. Une stratégie qu'il qualifie de «reniement

identitaire». Bensaâda illustre son propos par des déclarations emblématiques, celles de Kamel Daoud, qui aurait affirmé être «plus français que les Français» après avoir obtenu sa citoyenneté, ou encore les positions de Boualem Sansal, qui a publiquement pris ses distances avec la cause palestinienne. Des postures que l'essayiste perçoit comme une abdication face à une culture dominante qui les absorbe, au détriment de leurs propres langues et racines.

Pour Ahmed Bensaâda, ces choix littéraires et idéologiques traduisent une quête de validation occidentale qui, loin de libérer ces auteurs, les enferme dans un rôle qu'il juge aliénant, celui d'écrivains sans terre, ni repères. Une réflexion qui soulève des questions cruciales sur la responsabilité des intellectuels face à leur héritage culturel dans un monde où les rapports de domination ne cessent de se redéfinir.

A. M.

TOUT EN REGRETTANT LE SILENCE DES AUTORITÉS FRANÇAISES

## La Grande Mosquée de Paris dénonce une «campagne calomnieuse intolérable»

**Younes.B.**

Alors que les débats sur l'islam et l'identité s'enveniment en France, la Grande Mosquée de Paris, institution emblématique fondée en 1926, fait face à une campagne médiatique virulente. Son recteur, Chems-eddine Hafiz, est directement visé, accusé d'être un rouage dans une supposée tentative de déstabilisation du pays. Ces attaques, relayées ce week-end sur CNews, s'inscrivent dans un climat tendu, où certains médias et figures publiques n'hésitent pas à pointer du doigt les institutions musulmanes. Sur le plateau de la chaîne, un blogueur peu connu, Chawki Benzehra, a accusé la Grande Mosquée de jouer un rôle trouble. Quelques jours plus tôt, Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie, tenait un discours similaire, dénonçant les liens historiques entre l'institution et Alger. Face à ces propos, la réaction de la Grande Mosquée ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, elle a dénoncé des «accusations diffamatoires» et «intolérables». Pour Chems-eddine Hafiz, cette campagne s'inscrit dans une stratégie plus large

visant à stigmatiser les musulmans de France. «Nous ne pouvons accepter que notre intégrité soit mise en cause de manière aussi outrancière», martèle le recteur, évoquant une instrumentalisation médiatique inquiétante. La Grande Mosquée de Paris n'est pas une institution comme les autres. Érigée en hommage aux soldats musulmans tombés pour la France pendant la Première Guerre mondiale, elle est depuis près d'un siècle un symbole du dialogue interreligieux et de l'intégration. Pourtant, son histoire n'a jamais été simple. Ses liens avec l'Algérie, pays qui contribue à son fonctionnement et à son rayonnement, ont souvent été pointés du doigt. Ces relations, pourtant reconnues officiellement par l'État français, sont régulièrement utilisées comme prétexte pour jeter le doute sur sa loyauté. «Ces attaques, malheureusement, ne sont pas une surprise», glisse, sous le sceau de l'anonymat, un responsable de la Grande Mosquée. «À chaque prise de position contre les discours de haine ou les idées portées par l'extrême droite, nous devenons une cible privilégiée».

Lors des dernières élections européennes de 2024, la grande mosquée de

Paris avait clairement appelé à voter contre les partis promouvant des idéologies discriminatoires. Ce positionnement, perçu par certains comme une incursion dans le champ politique, aurait attisé les critiques et renforcé l'hostilité de certains milieux, selon plusieurs observateurs. Cette polémique remet par ailleurs sur le devant de la scène la question du rôle des médias dans le traitement des sujets liés à l'islam. Alors que les discours polarisants imprègnent de plus en plus le paysage audiovisuel, certains organes de presse s'illustrent par leur propension à amplifier les tensions. Pour de nombreux observateurs, cette dynamique contribue à aggraver les fractures sociétales, bien au-delà des controverses qu'elle alimente. Pour Fatima Bentoumi, sociologue et spécialiste de la diversité culturelle, «on assiste à une montée des discours stigmatisants, souvent portés par des chaînes qui cherchent à capter une audience en jouant sur les peurs». CNews, régulièrement critiquée pour ses positions éditoriales proches de l'extrême droite, est de nouveau dans la tourmente. Ses émissions donnent fréquemment la parole à des figures polémiques, au risque de nourrir

des tensions sociales déjà exacerbées. Une enquête de l'Institut Montaigne, publiée l'an dernier, révélait d'ailleurs que 58 % des Français estiment que les médias contribuent à renforcer les préjugés envers les musulmans. La Grande Mosquée de Paris refuse de se laisser emporter par la polémique, malgré ses attaques. Dans son communiqué, elle a lancé un appel à l'unité et à la cohésion sociale. «Les musulmans de France œuvrent chaque jour pour une société apaisée et harmonieuse», rappelle l'institution. Chems-eddine Hafiz, connu pour son engagement contre les discours de division, insiste sur l'importance du dialogue et de l'entente. «Il ne faut pas céder à la provocation. Nous continuerons à défendre nos valeurs, sans tomber dans les pièges tendus par ceux qui cherchent à diviser», a-t-il déclaré à ses proches collaborateurs. Pour beaucoup, cette affaire pose des questions plus larges sur la place des musulmans en France et sur la manière dont les institutions doivent répondre aux attaques. «Ce n'est pas seulement une affaire religieuse, c'est un enjeu de société», souligne un universitaire. L'histoire de la Grande Mosquée est celle d'une institution qui, depuis presque un siècle, porte un message de paix et d'ouverture. Mais elle est aussi celle d'une lutte constante pour exister dans un pays où les débats identitaires prennent souvent le pas sur les enjeux réels. Alors que les tensions continuent de monter, l'appel au calme lancé par la Grande Mosquée pourrait bien être un signal fort. «Il est temps que la France retrouve un équilibre, où chacun puisse contribuer à l'avenir du pays, sans être suspecté en raison de ses croyances ou de ses origines», conclut un proche du recteur. En attendant, Chems-eddine Hafiz et son équipe restent sur le pied de guerre, prêts à défendre leur honneur et celui des millions de musulmans qu'ils représentent.

B.B.

Y. B.

L'ASSOCIATED PRESS L'ANNONCE :

## Le mouvement Hamas et Israël sont proches d'un accord de cessez-le-feu

Israël et le Hamas sont sur le point de conclure un accord visant à l'échange de prisonniers et à mettre fin à la guerre qui dure depuis 15 mois. C'est ce que révèle Associated Press. Les pressions croissantes sur Israël de la part du président américain sortant Joe Biden et du président élu Donald Trump, pour conclure un accord avant l'investiture de ce dernier le 20 janvier prochain, sont pour beaucoup dans l'assouplissement des conditions posées par Israël

pour mettre fin à la guerre. Pour rappel, les deux parties étaient dernièrement proches d'un accord, mais les négociations ont échoué en raison de nombreux désaccords. Selon des responsables israéliens, égyptiens et du mouvement Hamas, qui se sont exprimés sur le sujet, le dernier round de négociations a échoué sur un désaccord concernant les noms des otages et des prisonniers à libérer dans le cadre de la première phase de l'accord, ainsi que sur le refus

d'Israël de quitter les zones sous son contrôle. La première phase, qui devrait durer entre six et huit semaines, prévoit un cessez-le-feu, la libération des prisonniers palestiniens et une augmentation de l'aide humanitaire à Gaza. La troisième et dernière phase prévoit la libération des otages restants, la fin de la guerre et l'ouverture de négociations sur la reconstruction de Gaza et sa future administration.

## 250 moudjahidine et de veuves de chouhada qui ont bénéficié d'une Omra



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, a salué, lundi à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, une délégation de moudjahidine et de veuves de chouhada qui ont bénéficié d'une omra aux lieux saints, sous le patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ce dans le cadre des festivités commémorant le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. À cette occasion, M. Rebiga a affirmé que cette distinction intervient, dans le contexte de "la poursuite de la mise en œuvre des orientations de monsieur le Président de la République et de l'intérêt particulier qu'il porte à ces catégories nobles", ainsi que de "la concrétisation du programme du

ministère visant à honorer les moudjahidine, les moudjahidate, ainsi que les veuves de chouhada". Après avoir rappelé que le programme des vols de ces personnes, au nombre de 250, sera

concrétisé à travers les aéroports des wilayas d'Alger, Oran et Constantine, le ministre a rassuré sur la mise en place de toutes les conditions pour la réussite de cette opération. Le ministre a en outre fait état de l'organisation d'initiatives similaires au profit des moudjahidine et des ayants droit, et ce "en guise de reconnaissance des sacrifices consentis par les moudjahidine pour libérer la patrie et recouvrer la souveraineté nationale". De leur côté, les moudjahidine et les veuves de chouhada ont salué cette "initiative louable" qui reflète l'intérêt particulier accordé par le président de la République à la famille révolutionnaire et aux ayants droit, ainsi que son attachement à la préservation de "la mémoire nationale".

## Sonelgaz lance un projet sportif à Ouargla



Sonelgaz a annoncé le lancement d'un projet de construction de la première académie de football à Ouargla, en guise de contribution au soutien du mouvement sportif national. Sonelgaz a déclaré dans un communiqué : « En guise de contribution au soutien du mouvement

sportif national, notamment dans la région du Sud algérien, Sonelgaz annonce, le lancement d'un projet visant à réaliser une académie de football à Ouargla." indique Sonelgaz dans un communiqué. Selon le communiqué, il s'agit d'un "projet prometteur, à travers

lequel Sonelgaz ambitionne d'accompagner les jeunes talents sportifs de la région du sud algérien et de leur offrir les meilleures conditions de formation et de les accompagner sur le terrain et sur le plan pédagogique". "Cet important projet confirme le rôle majeur joué par Sonelgaz en tant qu'institution citoyenne, dans le soutien du développement social conformément aux exigences du programme des hautes autorités du pays", ajoute-t-on. A cette occasion, "Sonelgaz adresse ses remerciements particuliers aux autorités locales de Ouargla qui ont mis à disposition toutes les facilités administratives pour accélérer la mise en œuvre de ce projet qui constitue un atout important et qui renforce le secteur sportif aux niveaux régional et national ».

## FAO: l'indice des prix des produits alimentaires enregistre un léger recul en décembre 2024

L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a reculé en décembre 2024 par rapport au mois précédent, sous l'effet d'une baisse des cours internationaux du sucre, a annoncé vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de produits alimentaires échangés dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 127,0 points en décembre, soit 0,5 % de moins qu'en novembre et 6,7 % de plus qu'en décembre 2023. Sur l'ensemble de l'année 2024, l'indice s'est établi à 122,0 points, ce qui représente une baisse de 2,1% par rapport à la valeur moyenne enregistrée en 2023. Les importantes contractions des cours des céréales et du

sucre ont été contrebalancées par des progressions des prix des huiles végétales, des produits laitiers et de la viande, plus modérées mais non négligeables. En décembre, l'indice FAO des prix des céréales est resté relativement stable par rapport à novembre et a perdu 9,3 % par rapport à son niveau d'il y a un an, la hausse marginale des cours du maïs ayant compensé le recul des cours du blé. Sur l'ensemble de l'année 2024, il s'est établi en moyenne à 113,5 points, soit une diminution de 13,3% par rapport à 2023, ce qui marque la deuxième année consécutive de baisse par rapport aux niveaux sans précédent de 2022. L'indice FAO des prix de tous les types de riz a augmenté de 0,8 % par rapport à son niveau moyen de 2023, son cours nominal le plus élevé des 16 dernières années.

## Le ministre de l'Éducation Mohammed Seghir Sadaoui à Doha

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, participera, mardi à Doha (Qatar), à la 14e Conférence des ministres arabes de l'Éducation et de l'Enseignement, organisée par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), en collaboration avec le ministère qatari de l'Éducation et de l'Enseignement supé-

rieur, indique lundi un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Lors de cette conférence, placée sous le thème "Éducation inclusive et autonomisation des enseignants : vision stratégique pour l'éducation dans le monde arabe", M. Sadaoui présentera une intervention sur cette thématique, précise la même source.

## Trois wilayas bénéficient de 104 nouveaux bus

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, lundi, le renforcement des wilayas de Constantine, Annaba et Oran avec 104 nouveaux bus, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer les services de transport public. Le ministre a expliqué à la presse, lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel, que ces bus seront fabriqués localement par la société des industries militaires affiliée à l'Armée

nationale populaire, avec un plan de généralisation progressive de l'initiative au reste des wilayas du pays. Le ministre a souligné que son département cherche également à développer les services de transport urbain par taxis, car une coordination est en cours avec divers partenaires pour fournir aux chauffeurs de taxi des voitures neuves assemblées localement, similaires aux voitures Fiat qui sont produites à l'intérieur du pays.

## ONAB Nutrition rappelle les bienfaits des matières premières pour l'alimentation des vaches

L'Office national des aliments de bétail "Onab Nutrition", tient à rappeler les bienfaits des matières premières essentielles pour l'alimentation des vaches, notamment : le soja, le maïs, l'orge et les phosphates, qu'il fournit et qui met à la

disposition des éleveurs. Le soja : Riche en protéines et en acides aminés essentiels, il joue un rôle significatif dans la croissance animale et améliore la production de lait. Le maïs : source d'énergie, aide à augmenter le poids et la pro-

ductivité des animaux. L'orge, riche en fibres, facilite la digestion et assure une viande de haute qualité. Le monophosphate de calcium, essentiel pour la santé animale, renforce les os et stimule la croissance et la reproduction. « À tous

ceux qui veulent acquérir ces produits, veuillez vous rapprocher des unités portuaires suivantes : unité portuaire de Skikda, unité portuaire d'Oran, unité portuaire d'Alger, unité de Bejaia », indique Onab Nutrition.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information edité par la

**SARL ADRA COM**

**NOURDINE BRAHMI**

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

Redaction@lexpressquotidien.dz / www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92 / Service-pub@lexpressquotidien.dz

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

# L'Algérie ciblée par des réseaux spécialisés dans le trafic de drogue

*Il ne se passe pas un jour ou presque sans que les services de sécurité ne fassent état de la saisie de quantités de drogue de tout genre à travers le pays. Ce fléau qui menace la population, plus particulièrement les jeunes, ne cesse de prendre de l'ampleur, poussant les autorités à redoubler d'efforts pour y faire face. La tâche s'avère ardue vu que ces « poisons », proviennent essentiellement de la frontière ouest du pays.*

**S'**exprimant hier sur les ondes de la radio chaîne 1, la directrice de prévention à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Farida Dib, a affirmé qu'il existait des réseaux spécialisés dans le trafic de drogue ciblant l'Algérie, relevant que les plus grandes quantités saisies de "ces poisons" provenaient du Maroc. Mme Dib a précisé que les grandes quantités saisies de ces "poisons", tous types confondus, démontrent que "l'Algérie est ciblée par des réseaux de trafic de drogue", ajoutant que "les plus grandes quantités, particulièrement de cannabis, sont saisies dans l'ouest du pays, notamment à Oran, Tlemcen, Béchar et Béni Abbès".

"Le Maroc, étant le plus grand producteur mondial, selon des instances internationales, produit un cannabis hybride (croisement de plusieurs espèces botaniques) afin d'avoir une substance plus dangereuse", a-t-elle expliqué. Dans ce cadre, la responsable à l'ONLDT, a salué les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors des travaux de la rencontre gouvernement-walis, pour l'élaboration, durant le premier trimestre de

2025, d'une "stratégie nationale multidimensionnelle" de lutte contre la drogue et les substances psychotropes. Cette démarche, a-t-elle poursuivi, témoigne de "l'engagement de l'État à la nécessité de faire face à ce fléau qui menace nos jeunes ainsi que les valeurs de notre société". Elle a également rappelé les missions attribuées à l'ONLDT, qui œuvre en étroite collaboration avec plusieurs ministères et la société civile, appelant les associations à "s'impliquer davantage dans la politique nationale de lutte contre la drogue en sensibilisant et en informant la société de ses dangers". Pour sa part, le procureur général adjoint près la Cour d'Alger, M. Oussama Benazza, a souligné "l'implication de la Makhzen dans les activités des réseaux multinationaux ciblant l'Algérie". Benazza a, à cet égard, rappelé "l'opération nationale organisée récemment pour détruire une importante quantité de ces substances toxiques, dont plus de 10 tonnes de cannabis, saisies sur l'ensemble du territoire national par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des services des Douanes algériennes". **R.N**



## Investissement : plus de 11.780 projets enregistrés fin 2024

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'à la fin de l'année 2024, plus de 11.780 projets d'investissement au niveau national, pour un montant total dépassant les 4.730 milliards de DA, a indiqué, mardi à Oran, le direc-

teur général de l'Agence, Omar Rekkache.

"Le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence, jusqu'au 31 décembre dernier, s'élève à 11.788 projets, pour un montant total excédant les 4.730 milliards de DA, avec l'engagement de créer 285.000 emplois", a précisé M. Rekkache, lors d'une journée d'étude intitulée "La télévision algérienne, un accompagnateur du développement et de l'investissement, et une plateforme pour la promotion du produit national", organisée par l'Etablissement public de télévision algérienne. Parmi ces projets enregistrés, 218 sont liés à des investissements étrangers (82 investissements directs étrangers (IDE) et 136 en partenariat), a fait savoir le même responsable. Il a souligné que ce nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence est "une preuve tangible du retour de la confiance chez les investisseurs et les porteurs de projets", en plus des milliers de manifestations d'intérêt d'investisseurs locaux et étrangers. "L'agence œuvre à fournir les conditions idoines pour concrétiser ces projets, notamment en matière de disponibilités foncières nécessaires",

a indiqué M. Rekkache, relevant que "ces statistiques marquent le début de la récolte des fruits des réformes". Et d'ajouter : "le rythme s'accéléra pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir 20.000 projets d'investissement dans les cinq prochaines années". Évoquant les réformes profondes du système d'investissement instaurées par le Président de la République, M. Rekkache a indiqué qu'elles visent essentiellement à améliorer le climat d'investissement et à instaurer la confiance chez les opérateurs économiques, favorisant ainsi la croissance économique et réalisant les objectifs de développement économique et social. Ces réformes reposent sur trois principaux piliers : la clarté et la stabilité des législations, associées à un système institutionnel efficace et cohérent. La simplification et la facilitation des procédures permettent des services de qualité aux investisseurs dans un cadre de transparence et d'égalité de traitement, renforçant leur confiance et leur satisfaction, en plus de l'harmonisation de la politique de promotion de l'investissement avec les orientations stratégiques de l'État. Il a précisé qu'une

transition vers la deuxième phase de la mise en œuvre de ces réformes est déjà en cours, soulignant dans ce sens que "des instructions nécessaires ont été données par le Président de la République pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI, avec un maximum de terrains aménagés, afin de répondre à la demande croissante, tout en actualisant et adaptant périodiquement les textes réglementaires aux évolutions économiques, pour répondre aux exigences de chaque étape". Rekkache a également évoqué le travail en cours pour faire du guichet unique une véritable plateforme où l'investisseur peut obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet, conformément aux directives du Président de la République. "Nous offrirons également des services de financement, un facteur-clé de l'investissement, en ouvrant des guichets pour les banques et les institutions financières, ainsi que des services de notariat, de création d'entreprises, entre autres". Il a ajouté que les permis de construire et d'exploitation "seront délivrés exclusivement au niveau du guichet unique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement dans les semaines à venir".

## Mme Mansouri remet une lettre du président Tebboune à son homologue gambien

La secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, est arrivée, mardi, dans la capitale Banjul, où elle a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au président gambien, M. Adama Barrow, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Lors de cette rencontre, la secrétaire d'État a transmis les salutations fraternelles du président de la République à son homologue gambien, ainsi que sa volonté d'œuvrer de concert avec lui, au renforcement des relations de coopération entre les deux pays, précise la même source.

Pour sa part, le Président gambien s'est félicité de la qualité des relations unissant les deux pays, saluant le rôle de leadership de l'Algérie en Afrique, notamment en assurant la présidence tournante du Conseil de sécurité, où elle plaide en faveur des questions africaines liées notamment à la préservation de la paix et de la sécurité et à la lutte contre le terrorisme", ajoute le communiqué.

Cette rencontre a également été l'occasion de passer en revue les relations bilatérales et d'examiner les moyens de les renforcer, selon la même source.

## Bourse : ALC prévoit l'émission d'un emprunt obligataire de 3 mds DZD

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a indiqué, mardi à Alger, que la société Arab Leasing Corporation (ALC) avait introduit une demande auprès de la COSOB en vue de l'émission d'un emprunt obligataire de 3 milliards DZD. Lors d'une conférence de presse, M. Bouzenada a affirmé que "la société Arab Leasing Corporation a introduit récemment sa demande de visa auprès de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse

pour l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 3 mds DZD, destiné aux institutionnels, dans le but de diversifier leurs sources de financement", estimant que cette nouvelle demande témoignait de l'affluence accrue sur le marché obligataire en Algérie". Par ailleurs, le président de la "COSOB" a fait savoir que l'opérateur public de téléphonie mobile Djezzy devrait être coté à la bourse "durant le premier semestre de 2025", affirmant que "cette démarche contribuera au développement de la bourse et ainsi, à la dyna-

mique que connaît l'économie nationale en général". Bouzenada a animé cette conférence avec le directeur général (DG) de la Banque de développement local (BDL), Youcef Lalmas, le DG de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, et le représentant du Centre des techniques de l'information et de la communication (CETIC), Mohamed Larbi Ikram Chikhi, en présence du délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, ainsi que d'acteurs de la bourse d'Alger.

COMMERCE

# Plus de 50% des produits consommés proviennent de l'informel

Le secteur de l'informel risque de fausser les données et les résultats de l'opération de recensement de la production nationale, lancée le dimanche 29 décembre dernier, à titre pilote, dans la wilaya de Béjaïa. C'est ce qu'a indiqué hier, le président de l'association «Al Aman» pour la protection des consommateurs, Hassan Menouar, lors de son intervention à la radio chaîne 3.

Inès B.

«L'informel a pris une grande place dans le marché et plus de 50% des produits consommés aujourd'hui proviennent de l'informel. Cela ne va pas être facile pour les pouvoirs publics de remettre de l'ordre dans ce secteur, ni pour les consommateurs qui doivent s'approvisionner», a fait savoir M. Menouar.

«Ça va prendre du temps, mais le travail devrait être réellement serein, sérieux et efficace. Donc, il va falloir aller très fort et très loin dans la régulation des marchés», a-t-il ajouté. Selon lui, beaucoup de travail reste à faire pour réguler le marché, notamment en matière de traçabilité des produits et de visibilité sur la consommation. «Nous attendons toujours la réalisation des infrastructures pour la régulation du marché, notamment, celui des produits alimentaires à commencer par les produits agricoles. Un travail a été fait, certes, mais en tant qu'association de protection des consommateurs, nous devons parler de ce qu'il reste à faire», a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Menouar a ajouté que les Algériens sont dans l'attente de voir la numérisation prendre la place qu'elle devrait avoir pour une meilleure gestion de toutes les données. Il espère égale-



ment voir la construction des centrales de distribution, des marchés de gros ainsi que des marchés de proximité.

Il a appelé à la libération du foncier pour la réalisation des hypermarchés afin d'assurer la traçabilité des produits. Cela permettra, explique-t-il, de maîtriser les coûts de vente, car une grande surface qui s'approvisionne directement chez le producteur évitera aux consommateurs tous les intermédiaires qui prennent chacun une marge, et parfois d'une manière informelle que même le trésor

public n'en bénéficie pas.

Concernant l'enquête sur le mode de consommation des Algériens, initiée par l'association «Al Aman», M. Menouar a déploré le fait que cette enquête n'avance pas de la manière souhaitée, entre autres raisons à cause du manque de moyens.

«On voulait que l'enquête se fasse sur une plateforme numérique, mais les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Maintenant, on est obligé de sortir sur le terrain et, comme l'Algérie est grande, nous avons réparti

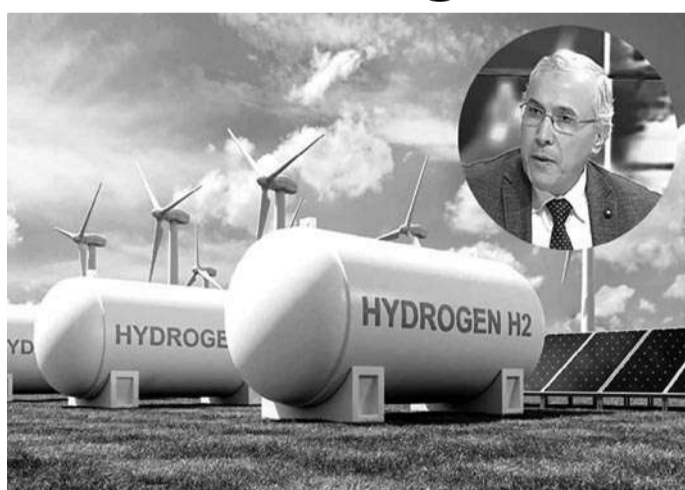
nos équipes de jeunes sur plusieurs régions afin de collecter les informations», a-t-il regretté, avant d'enchaîner en se montrant optimiste pour la suite, «Cette enquête va prendre du temps, certes, mais le plus important est de l'avoir commencée. Après, nous allons soumettre les résultats à des experts pour les analyser et faire des rapports pour arriver à déposer un recueil de propositions au pouvoir public afin de trouver des solutions pour qu'on tombe moins malade».

I. B.

BOUKHALFA YAÏCI:

## «L'Algérie dispose d'un énorme potentiel dans le domaine des énergies renouvelables»

Le directeur général de Green Energy Cluster Algeria, Boukhalfa Yaïci, a déclaré, hier, qu'en plus de l'énergie fossile, l'Algérie dispose d'un énorme potentiel dans le domaine des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Ce qui lui permet, selon lui, de renforcer sa position de pays énergétique leader et aspire à conquérir le marché international, y compris l'Union européenne, qui se dirige vers une dépendance totale aux énergies renouvelables d'ici 2050, et ce après avoir achevé le projet de production de 15 000 mégawatts d'ici 2030 et les projets d'hydrogène vert d'ici 2035. Intervenant à la radio chaîne 1, le professeur Yaïci a ajouté, que Green Energy Cluster Algeria a contribué à la stratégie nationale de transition énergétique



avec un document prospectif pour assurer l'efficacité énergétique, dans lequel il a présenté des moyens de répondre aux besoins nationaux et régionaux à des prix compétitifs et avec des solutions algériennes. Le même intervenant a souligné que le

développement des capacités nationales dans le domaine des énergies renouvelables dépend essentiellement de l'exploitation de toutes les qualifications naturelles, matérielles, technologiques au pays et à l'étranger dans ce domaine, ce qui permettra de

répondre aisément aux besoins nationaux et régionaux et d'attirer d'importants investissements étrangers qui ont commencé à s'intéresser au marché algérien, notamment chinois, japonais et américains. En conclusion, M. Yaïci a souligné qu'après la création de l'Autorité des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique lors du dernier amendement ministériel et l'attribution de la tâche de développement des énergies renouvelables et de la transition énergétique à un organisme spécial, la vision est devenue plus claire. «Aujourd'hui, nous nous dirigeons vers un nouveau départ pour l'Algérie dans ce domaine et une nouvelle vision prometteuse de richesses et de création d'emplois», a-t-il indiqué.

I. B.

## Énergies renouvelables: renforcer la coopération avec les Chinois

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Nouredidine Yassaâ, a reçu, lundi, une délégation de la société chinoise «LONGI», conduite par la vice-présidente de la société pour la région Moyen-Orient, Afrique et Asie centrale, Amy Liu, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération en matière de développement des projets de l'énergie renouvelable en Algérie, indique un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence de nombre de cadres du secteur, les entretiens ont porté sur les moyens permettant de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur avec la société «LONGI», notamment dans les domaines du développement des énergies renouvelables, précise le communiqué. Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué les opportunités d'investissement disponibles dans les projets de l'énergie solaire photovoltaïque, de la technologie de l'hydrogène vert et du stockage d'énergie en Algérie. À cette occasion, M. Yassaâ a souligné «l'importance de raffermir les relations de coopération avec la société «LONGI», notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de développement de l'hydrogène vert, des domaines qui constituent un pilier fondamental pour la stratégie de l'Algérie dans la réalisation de la transition énergétique et la garantie de la sécurité énergétique en adoptant les énergies propres et renouvelables». Il a également mis en avant «l'importance de développer la technologie et d'élargir la coopération avec la société chinoise, tout en étudiant la faisabilité de la fabrication des cellules et des panneaux solaires en Algérie», selon la même source. Il a également été question de «la possibilité d'ériger l'Algérie en hub régional pour la production et l'exportation d'équipements destinés à l'industrie des énergies renouvelables vers les marchés africains et mondiaux», tout en mettant l'accent sur le renforcement des infrastructures de l'énergie solaire et l'utilisation de technologies de pointe pour réaliser un développement durable dans le pays». De son côté, Mme Amy Liu a affiché la volonté de la société «LONGI» de renforcer sa présence et ses investissements en Algérie, soulignant que «la société accorde une grande importance à l'investissement dans les projets des énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'hydrogène vert».

Le ministère a également précisé que la société «LONGI», fondée en 2000, figure parmi les leaders mondiaux en matière de fabrication de produits liés à l'énergie solaire, selon la même source.

La société, dont le siège est situé dans la ville de Xi'an, active dans la production de cellules et de panneaux solaires à haute efficacité, en sus d'être reconnue pour ses innovations technologiques en la matière, notamment dans l'utilisation du silicium monocristallin, conclut le communiqué.

SAÏDA

## Pose de la première pierre pour la réalisation de trois nouvelles écoles

Les délais pour la livraison de ces projets éducatifs, supervisés par la direction des Equipements publics, ont été fixés entre 6 et 10 mois, selon les explications fournies par le directeur des Equipements publics, Nekamiche Abdelkader.



La première pierre pour la réalisation de trois nouveaux établissements scolaires a été posée, dimanche à Saïda, pour un coût global estimé à plus de 513 millions de dinars, afin de renforcer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on constaté. Le wali, Amoumene Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre pour la construction de deux écoles primaires (12 classes) dans les quartiers de Boukhors (commune de Saïda) et Sidi Allal (commune d'Ouled Khaled), ayant chacune une capacité de 200 places pédagogiques, indique-t-on. Chaque école disposera d'un bloc administratif, de trois salles dédiées aux enseignants, à la lecture, à l'informatique, ainsi qu'un terrain de football doté d'un tapis en gazon artificiel. Par ailleurs, il a été procédé à la pose de la

première pierre dans le quartier Es-Salam 2, dans la ville de Saïda, pour la construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) de type Base 6 (24 classes) avec une capacité de 840 places pédagogiques. Ce collège comprendra un bloc administratif, un laboratoire d'informatique, une bibliothèque, deux autres salles pour le dessin et la musique, un amphithéâtre, un logement de fonction et une salle de sport.

Les délais pour la livraison de ces projets éducatifs, supervisés par la direction des Equipements publics, ont été fixés entre 6 et 10 mois, selon les explications fournies par le directeur des Equipements publics, Nekamiche Abdelkader. Le wali a également inspecté le projet de construction d'un autre collège de type Base 6 dans le quartier Bou-

khors, dans la ville de Saïda, pour un financement de plus de 16 millions de dinars, allouée dans le cadre du programme sectoriel. Les travaux de cet établissement d'enseignement moyen ont atteint un taux d'avancement estimé à 32 %, souligne-t-on. Les délais de réalisation de ce collège, dont les travaux ont débuté en avril dernier (2024), sont fixés à 14 mois et sa mise en service est prévue pour l'année scolaire 2025-2026, a fait savoir le directeur des Equipements publics. Le wali a indiqué à la presse que ces nouveaux projets éducatifs permettront, une fois achevés, de renforcer les infrastructures scolaires de la wilaya et d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Il a, en outre, souligné que l'Etat accorde une grande importance au secteur de l'éducation et mobilise

des fonds importants pour la réalisation de divers projets éducatifs dans les délais impartis. Il est à noter que, depuis la mi-décembre dernier, la wilaya de Saïda a lancé les travaux de réalisation d'une école primaire (12 classes) avec une capacité de 200 places pédagogiques et trois CEM (24 classes), totalisant chacun 820 places pédagogiques. Pour rappel, neuf nouveaux établissements scolaires, notamment deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, ont été mis en service, cette année scolaire dans la wilaya de Saïda, en plus de quatre classes d'extension à l'école primaire «Morsli Abdelkader» dans la ville de Saïda, ainsi qu'une nouvelle cantine scolaire à l'école «Becharef Maâmmar» dans la commune de Aïn El Hadjar, offrant 200 repas par jour.

M'SILA

## DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE SUBSTANCES PSYCHOTROPES

Les éléments du Groupement régional de la Gendarmerie nationale de M'sila ont démantelé, dans le cadre d'une action opérationnelle menée conjointement avec les Douanes algériennes, un réseau criminel national spécialisé dans le transport, l'expédition et le trafic de substances psychotropes, selon un communiqué publié lundi par ce corps constitué. Selon la même source, l'enquête diligentée par les éléments de la brigade de recherches et d'investigation de la Gendarmerie nationale a per-

mis d'identifier les 14 membres du réseau, parmi lesquels 4 (dont 2 femmes) ont été arrêtés et 10.605 comprimés psychotropes saisis. Outre la saisie de cette quantité de drogue, décou-

verte dissimulée dans la structure d'un véhicule de tourisme, les gendarmes ont également mis la main sur une somme de 200.000 dinars, selon le même communiqué.

EL-BAYADH

## DÉCÈS DE QUATRE PERSONNES INTOXIQUÉES AU MONOXYDE DE CARBONE

Quatre personnes sont mortes intoxiquées au monoxyde de carbone, dimanche dans la commune de Rogassa (wilaya d'El Bayadh), dimanche dernier, selon les services de la Protection civile. Les agents de la Protection civile sont intervenus à 10 heures 08 mns du matin pour un accident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans une habitation située à Haï «Les six chouhadas», dans la commune de Rogassa. Cet accident a causé la mort de quatre personnes (trois enfants âgés entre 4 et 9 ans) et la mère âgée de 29 ans, a-t-on ajouté. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital local selon la même source.

JIJEL

## VERS L'EXTENSION DE L'AÉROPORT FERHAT ABBAS

Lors d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Jijel, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du wali de Jijel et d'une délégation composée de responsables du secteur, s'est rendu à l'aéroport Ferhat Abbas. A cette occasion, il a écouté une présentation détaillée de la situation du secteur des transports dans la wilaya, couvrant ses différents modes de transport. Selon un communiqué du ministère, M. Sayoud a lors de son intervention souligné que l'extension de l'aéroport Ferhat Abbas est devenue « une nécessité absolue pour accueillir des avions de grande capacité, précisant que les travaux d'extension démarreront dans les plus brefs délais, ajoutant que l'année 2025 marquera un tournant dans le domaine du transport aérien en Algérie ». Lors de cette visite, le ministre a également visité plusieurs installations de l'aéroport, dont les espaces d'accueil, les comptoirs d'enregistrement, les zones de contrôle et de traitement des bagages, ainsi que les centres de gestion des

opérations. Cette inspection avait pour but d'évaluer les conditions d'accueil des passagers, tant pour les vols domestiques qu'internationaux. A cet effet, M. Sayoud a mis l'accent sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs impliqués, notamment la gestion de l'aéroport, la compagnie aérienne nationale, les services des douanes et la sécurité nationale. Il a mis en avant la nécessité d'améliorer la fluidité des procédures, de simplifier les démarches et de garantir des services de qualité, répondant aux attentes des voyageurs tout en préservant la sécurité. Le ministre a donné des instructions pour la location et l'ouverture des espaces commerciaux de l'aéroport afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs. M. Sayoud a pris note des préoccupations exprimées par les élus locaux, qui ont proposé l'ajout de nouvelles lignes aériennes vers Hassi Messaoud, Oran, Tamanrasset, ainsi qu'une liaison internationale vers Paris. Le ministre a assuré que ces propositions seront étudiées avec attention.

GUELMA

## VERS LE LANCEMENT DE LA RÉALISATION D'UN SILO GÉANT POUR LE STOCKAGE DE CÉRÉALES

Des travaux de réalisation d'un silo d'une capacité de stockage d'un million de quintaux de céréales seront lancés prochainement dans la commune de Boumahra-Ahmed, dans la wilaya de Guelma, a annoncé dimanche le wali, Mme Houria Aggoun. Un consortium chinois installera le chantier "dans les meilleurs délais" en vue de la construction de cet "important projet" qui s'inscrit "dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage des cultures stratégiques et à atteindre l'autosuffisance en la matière", a indiqué la responsable de l'exécutif local, dans une déclaration à l'APS.

Mme Aggoun a fait savoir qu'une séance de travail a été tenue samedi avec des représentants du consortium chinois aux

fins d'arrêter les dernières dispositions relatives au lancement de cette structure géante de stockage de céréales, avant un déplacement sur le site de 5 hectares retenu pour la réalisation de cette structure dans la commune de Boumahra-Ahmed, à quelque 6 km à l'est du chef-lieu de wilaya. "Le partenaire étranger, informé de la nécessité d'utiliser une main d'œuvre locale, a fait part de son engagement à recourir à des travailleurs de la région de Guelma à hauteur de 60 à 70 %, en fonction des phases de réalisation du silo géant", a affirmé Mme Aggoun, relevant que ce projet stratégique "permettra, une fois livré, de porter la capacité de stockage des céréales dans la wilaya à environ 2,5 millions de quintaux».



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# L'université d'Alger 3 réalise une avancée remarquable dans la transition numérique

L'université d'Alger 3 a mis en place une série de projets numériques au niveau de ses différents instituts et facultés, dont l'équipement de l'Institut de l'éducation physique et de l'amphithéâtre central de la faculté des sciences de l'information et de la communication avec de grands écrans intelligents, permettant une connexion directe avec les autres amphithéâtres et les plateformes numériques.

L'université algérienne, à l'image d'autres universités dans le monde, s'est lancée dans un processus de transition numérique dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Parmi ces universités, l'Université d'Alger 3 Ibrahim Sultan Cheibout s'est résolument engagé dans cette démarche. Elle a réalisé un bond remarquable dans le domaine de la transformation numérique et de l'ouverture aux normes internationales des universités de quatrième génération, en adéquation avec les objectifs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. C'est ce qu'affirme un communiqué de l'université.

Ainsi, en vue d'atteindre cet objectif, l'université a mis en place une série de projets numériques au niveau de ses différents instituts et facultés, dont l'équipement de l'Institut de l'éducation physique et de l'amphithéâtre central de la faculté des sciences de l'information et de la communication avec de grands écrans intelligents permettant une connexion directe avec les autres amphithéâtres et les plateformes numériques. Objectif : fournir un environne-



ment d'apprentissage interactif et moderne facilitant la communication entre les enseignants et les étudiants et favorisant une meilleure interaction avec le contenu pédagogique.

Dans le même sillage, la faculté des sciences de l'information et

de la communication a été entièrement numérisée grâce à l'équipement de ses entrées d'un système électronique et à l'installation d'écrans tactiles intelligents dans toutes les salles de classe, permettant de connecter 33 salles de classe et quatre

grands amphithéâtres entre eux et au réseau Internet.

S'agissant des plateformes numériques, l'université a renforcé sa position à travers la mise en place et le développement d'une plateforme d'apprentissage hybride offrant aux

étudiants la possibilité de combiner l'apprentissage en présentiel et l'apprentissage à distance, leur donnant ainsi une plus grande flexibilité en termes de gestion du temps, ainsi qu'une plateforme de production audiovisuelle conçue pour produire du matériel pédagogique de haute qualité, des documents, des programmes télévisés et du contenu pédagogique innovant et attrayant, ajoute la même source. Relever le défi de la numérisation de l'enseignement supérieur, un choix stratégique adopté par le secteur, comme en témoigne l'Université qui investit dans le processus de transformation numérique à travers plusieurs projets ambitieux.

Avec cet objectif clé : faire de l'université un leader dans le domaine de l'enseignement numérique en Algérie, s'ouvrir sur le monde extérieur et répondre aux exigences du marché du travail, tout en offrant un environnement d'apprentissage développé afin de former de nouvelles générations aptes à relever les défis de l'ère numérique contribuant ainsi à la construction d'une société de la connaissance.

A.B.

COMMERCE

## La saison des soldes d'hiver fixée du 18 janvier au 28 février

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, que la saison des soldes d'hiver avait été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février prochain. «Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national porte à la connaissance de tous les agents économiques et les consommateurs qu'en application des dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions de réalisation des ventes en solde, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins

d'usines et des ventes en déballage, modifié et complété, que la saison des soldes d'hiver pour l'année 2025 a été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février 2025», note le communiqué. En prévision du mois sacré du Ramadhan et de Aïd El-Fitr, les activités de ventes en soldes et de ventes en liquidation sont également autorisées durant ces deux occasions religieuses, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministère a appelé les agents économiques à saisir cette opportunité pour lancer ce genre de vente lors de cette période et à contribuer efficace-

ment à sa réussite, les incitant à proposer des prix accessibles et concurrentiels afin de permettre aux consommateurs de bénéficier de produits à des prix promotionnels et réduits.

Le communiqué souligne que les commerçants souhaitant obtenir une autorisation pour exercer ce type de vente peuvent s'adresser aux services des Directions de wilaya du commerce intérieur et de la régulation du marché national territorialement compétentes, munis d'un dossier comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou, le cas

échéant, d'une copie de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, ainsi que de la liste des produits concernés par la vente en solde, outre une liste affichant les remises et les anciens prix.

«Les services du ministère, notamment l'administration centrale, les directions régionales et les directions de wilaya, demeurent à la disposition de tous les agents économiques pour répondre à toute demande de renseignement ou de clarification, et les invitent à consulter le site web [www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz)», selon le communiqué.

## Hommage à l'histoire du journal «El Djomhouria»

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a souligné, lundi soir à Oran, que le journal «El Djomhouria», en langue arabe et publié dans la capitale de l'Ouest du pays, est l'un des plus anciens journaux nationaux, saluant son histoire et son professionnalisme.

Lors de la commémoration du 49e anniversaire de l'arabisation du journal, le 5 janvier 1976, au siège de cette institution publique, en présence de M. Brahim Sadouk, chargé de mission à la présidence de la République,

et des autorités de la wilaya, le ministre a souligné que «le journal El Djomhouria est l'un des plus anciens journaux nationaux, remarquable par son histoire, ses valeurs professionnelles et sa ligne éditoriale». Il a ajouté : «Il n'est pas surprenant que ce journal prestigieux ait choisi le nom de «El Djomhouria», car ce nom incarne des valeurs telles que le respect de la loi, la solidarité et l'unité. Ce sont des valeurs que ce journal a portées tout au long de son chemin vers l'arabisation».

## La marche, un exercice antidépresseur naturel

Marcher n'entretient pas seulement votre forme et votre tonus. Cette activité douce soigne aussi votre mental. Une étude espagnole vante son intérêt contre la dépression.

Dans une nouvelle étude, des chercheurs espagnols leur emboîtent le pas. Comme leurs confrères, ils enjoignent à sortir marcher en emportant son podomètre, cette fois-ci pour booster son cerveau.

Les chercheurs emmenés par Estela Jimenez-Lopez, de l'université de Castille-La Manche, assurent que marcher plus chaque jour est le moyen à la portée de tous pour éloigner le risque de dépression. On savait déjà que l'exercice physique, de toute nature, exerce un effet antidépresseur grâce à la libération d'hormones du bien-être comme les endorphines, la sérotonine et par la diminution du cortisol (hormone du stress) et à une meilleure régulation

émotionnelle. L'activité physique régulière donne ainsi de bons résultats dans la réduction des symptômes de dépression, de stress et d'anxiété. Cette publication espagnole, parue le 16 décembre dans JAMA network open, dresse un lien entre le nombre de pas quotidiens et les bénéfices sur la santé mentale. Leurs conclusions sont encourageantes: dès 5 000 pas par jour, le risque de dépression diminue. Leur analyse a porté sur 33 études impliquant plus de 96 000 adultes dans le monde entier. Les études portaient sur des personnes qui utilisaient des appareils de mesure de la condition physique pour calculer leurs pas quotidiens. Bilan des courses: les chercheurs ont observé que, par rapport à une base de 5 000 pas par jour, les personnes réalisant seulement 1 000 pas de plus quotidiennement, voyaient leur risque de souffrir de

dépression diminuer de 9 %. Et les avantages grimpaient à mesure que le nombre de pas augmentait: les personnes qui marchaient 7 000 pas par jour avaient 31 % de risques en moins de souffrir de dépression que les adeptes de 5 000 pas par jour. Un total de pas supérieur à 7 500 pas par jour était lié à «une prévalence de la dépression réduite de 43 %», jubilent les auteurs dans un communiqué. Ces tendances se vérifiaient parmi «toutes les tranches d'âge, hommes ou femmes. D'après les chercheurs, marcher au-delà de 10 000 pas par jour ne semble pas s'accompagner d'une réduction significative des symptômes dépressifs, écrivent les chercheurs. Ces travaux devraient motiver les plus frileux à se promener en toute occasion (après le déjeuner, le matin, en fin de journée...) même en hiver pour faire du bien à son cerveau.

PROCÈS DE NICOLAS SARKOZY

# L'ex-président devant la justice dans l'affaire du financement libyen de sa campagne

Lundi 6 janvier, Nicolas Sarkozy était de retour devant la justice française aux côtés de 12 autres prévenus. Le procès concerne le financement libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Il est soupçonné d'avoir bénéficié de dizaines de millions d'euros de la part du régime de Mouammar Kadhafi.

Un nouveau procès pour Nicolas Sarkozy. Depuis lundi, la justice française se penche sur l'affaire des soupçons de financement libyens de la campagne présidentielle de l'ex-président français en 2007. Durant 13 semaines, les juges vont tenter de cerner les mécanismes complexes mis en place par des proches de l'ancien président, avec son aval, pour dépenser l'argent que lui aurait donné Mouammar Kadhafi en échange de « contreparties » françaises. Déjà condamné dans l'affaire des écoutes et pour financement illégal de campagne dans l'affaire Bygmalion, Sarkozy s'appête à être jugé dans le plus important dossier judiciaire le concernant : les soupçons du financement libyen pour la campagne présidentielle de 2007. Le procès débute ce lundi 6 janvier au tribunal correctionnel de Paris et doit durer jusqu'à 10 avril, soit trois mois pour déterminer si l'ancien président de la République est coupable d'avoir profité d'un financement illégal fourni par la Libye de Mouammar Kadhafi.

Jamais un ancien chef d'Etat français n'a été poursuivi en justice pour une affaire aussi grave, et tentaculaire, que celle des financements libyens. Révélée en 2012 par Médiapart, cette affaire a nécessité 10 ans d'enquête avant que le parquet national financier ne la renvoie devant la justice. Retour sur ce qui est reproché à Sarkozy et aux 13 autres prévenus.

Les relations entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi qui a dirigé la Libye de 1969 jusqu'à sa mort en 2011 ont débuté en décembre 2005, alors que le premier officiait comme ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac. Les deux hommes se sont rencontrés alors que le



dirigeant libyens voulait renouer des liens économiques et commerciaux à l'international. Cette prise de contact aurait également été l'occasion pour Nicolas Sarkozy de solliciter le soutien financier de Mouammar Kadhafi en vue de sa campagne présidentielle de 2007 d'après les témoignages de Ziad Takieddine, un homme d'affaires franco-libanais ayant joué les intermédiaires, et de Bechir Saleh qui était le chef de cabinet du dirigeant Kadhafi.

Plusieurs transferts d'argent auraient ensuite eu lieu à partir de 2006, notamment par le biais de Ziad Takieddine ou d'Abdallah Al-Senoussi, le chef des services secrets libyens de l'époque. La justice française a pu confirmer que l'homme d'affaires avait reçu 6 millions d'euros de la part du régime libyen entre janvier et novembre 2006, une somme qu'il aurait reversé à Nicolas Sarkozy et Claude Guéant selon ses propres dires auprès de Médiapart en 2016. Abdallah Al-

Senoussi indiqué de son côté en 2012 face à la Cour pénale internationale avoir supervisé le transfert de 5 millions d'euros. En 2012, deux documents semblent confirmer les échanges financiers entre la Libye, Nicolas Sarkozy et ses proches. Le premier est révélé par Médiapart : il s'agit d'une note officielle émise pour le gouvernement libyen, et signée par l'ancien chef des services de renseignements extérieurs de la Libye, dans laquelle il est écrit : "Nous vous confirmons l'accord de principe [...] concernant l'approbation d'appuyer la campagne électorale du candidat aux élections présidentielles, Monsieur Nicolas Sarkozy, pour un montant d'une valeur de cinquante millions d'euros."

Le second document est un carnet ayant appartenu à Choukri Ghanem, ancien ministre du pétrole de la Libye, dans lequel l'homme avait consigné les versements du pays à Nicolas Sarkozy ou ses proches. Le carnet a été trouvé après la

mort de l'ancien ministre dont le corps a été découvert dans le Danube, à Vienne, en 2012.

A quelques heures de l'ouverture du procès le 6 janvier, Ziad Takieddine a renouvelé les accusations contre Sarkozy, revenant à sa première version, sur RTL : "Sarkozy a été voir Kadhafi, il a demandé de l'argent de Kadhafi. Je peux dire que Kadhafi lui a payé jusqu'à 50 millions d'euros". Sarkozy est au cœur de l'affaire du financement libyen puisque cet argent aurait servi à payer la campagne présidentielle qui lui a permis d'être élu à la tête du pays en 2007. Mais il est loin d'être le seul impliqué dans cette affaire, la preuve avec le nombre de prévenus : 13 personnes dont Claude Guéant, son directeur de cabinet à l'Intérieur devenu ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, ministre au moment des faits nommé ministre à différents postes sous Sarkozy, Eric Woerth, secrétaire d'Etat au moment des faits devenu ministre sous Sarkozy. Thierry Gaubert, homme d'affaire et ami de Sarkozy. En plus des ces cinq personnes, sept autres sont également impliquées pour avoir servi d'intermédiaires et d'avoir facilité les échanges entre le régime libyen et le clan de Sarkozy c'est le cas de Ziad Takieddine, d'Alexandre Djouhri, de Bechir Saleh, de Wahib Nacer, de Khalid et Ahmed Bugshan et de Siva Rajendram.

## CORÉE DU SUD

### Les enquêteurs veulent un délai supplémentaire pour arrêter Yoon

Le service chargé de l'enquête sur la récente et brève instauration de la loi martiale en Corée du Sud a annoncé lundi qu'il allait demander un délai supplémentaire pour arrêter le président déchu Yoon Suk Yeol, après avoir été empêché de le faire vendredi par sa garde rapprochée.

Le mandat d'arrêt émis le 31 décembre par un tribunal de Séoul expire lundi à minuit (15H00 GMT). "Nous comptons en demander une prolongation aujourd'hui au tribunal", a déclaré dans la matinée devant la presse le directeur adjoint du Bureau d'enquête sur la corruption des hautes personnalités (CIO), Lee Jae-seung. La demande a été officiellement déposée lundi soir. Une prolongation du mandat peut être accordée jusqu'à l'heure limite de minuit. Si celle-ci est dépassée, les enquêteurs peuvent faire une demande de nouveau mandat. La probabilité que le tribunal n'accorde pas l'extension "est très faible", a fait valoir Lee Jae-seung. Vendredi, les enquêteurs du CIO appuyés par des policiers étaient entrés dans la résidence du chef de l'Etat, à Séoul, pour l'appréhender. Mais ils s'étaient heurtés à une unité de l'armée et à des agents du Service de sécurité présidentiel (PSS), soit plusieurs centaines d'hommes, et avaient battu en retraite, bredouilles, après six heures d'un face-à-face tendu.

## CANADA

### Le Premier ministre Justin Trudeau démissionne

Le premier ministre canadien Justin Trudeau, au plus bas dans les sondages, a annoncé lundi sa démission après des semaines de crise politique dans le pays, aggravée récemment par les menaces économiques de Donald Trump. Près de dix ans après son arrivée au pouvoir, Justin Trudeau, 53 ans, était sous pression de l'opposition mais aussi de nombreuses personnalités de son parti, inquiètes pour les élections législatives qui se profilent. «J'ai l'intention de démissionner de mon poste de chef du parti et de premier ministre une fois que le parti aura choisi son prochain chef», a-t-il déclaré dans la capitale Ottawa devant la presse. Le prochain chef du

parti libéral (centre-gauche) deviendra dans la foulée automatiquement le nouveau premier ministre canadien et dans le même temps, le Parlement est suspendu jusqu'au 24 mars. «Ce pays mérite un véritable choix lors des prochaines élections. Il est devenu clair pour moi que si je dois mener des batailles internes, je ne peux pas être premier ministre», a-t-il ajouté, ému.

Le processus de sélection d'un nouveau chef prend généralement plusieurs mois ce qui signifie que Justin Trudeau devrait donc être encore premier ministre le 20 janvier, lorsque Donald Trump prendra ses fonctions. Peu après l'annonce de la démission de Justin Trudeau, le prési-

dent élu américain a estimé que le Canada devrait «fusionner» avec les Etats-Unis, une remarque qui agace dans ce pays, et qu'il a faite à plusieurs reprises ces derniers temps.

Minoritaire au Parlement, Justin Trudeau souffre d'une faible cote de popularité, étant vu comme responsable de la forte inflation qui frappe le pays, tout comme de la crise du logement et des services publics. Et dans ce contexte tendu, les déclarations de Donald Trump après son élection sont venues mettre de l'huile sur le feu: le républicain a menacé d'imposer des droits de douane de 25% à ses voisins dès son retour au pouvoir en janvier.

## ÉTATS-UNIS

### La victoire de Donald Trump aux élections certifiée par le Congrès américain

La victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle a été certifiée par le Congrès américain. S'il s'agit d'une formalité parlementaire, c'est cette cérémonie qu'avaient interrompue des centaines de partisans de Donald Trump, le 6 janvier 2021.

L'assaut du Capitole était encore dans tous les esprits ce lundi, quatre ans jour pour jour après les événements tragiques. 312 voix pour le candidat républicain, 226 pour sa rivale démocrate. La

victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle de novembre a été certifiée ce lundi par le Congrès américain, en amont de l'investiture du républicain le 20 janvier. La cérémonie protocolaire, qui a eu lieu quatre ans jour pour jour après l'assaut du Capitole, était présidée par la rivale démocrate de Donald Trump, Kamala Harris, en tant que vice-présidente.

C'est en principe une simple formalité, une réunion des deux chambres du

Congrès pour certifier l'élection du nouveau président américain. Mais c'est cette cérémonie qu'ont voulu empêcher par la force des centaines de partisans de Donald Trump il y a quatre ans, le 6 janvier 2021, en investissant le Capitole, avec l'assentiment, voire les encouragements, de celui qui était alors le locataire de la Maison Blanche. Il avait même exhorté son vice-président, Mike Pence à refuser de signer la certification de la victoire de Joe Biden.

LA RUE IMPOSE SA LOI DANS LES CLUBS

# Les entraîneurs victimes des caprices des supporters

C'est la catastrophe dans le championnat de Ligue 1 Mobilis où l'entraîneur reste toujours ce fusible qui est enclin à sauter et faire les frais de tout mauvais résultat, même si théoriquement tout le monde devrait être responsable d'une quelconque situation désavantageuse.

Marouane A.

En effet, des 16 clubs de la Ligue 1, seul le coach tunisien de l'USM Alger, Nabil Maâloul, a pour le moment réussi à garder son poste, même si lui aussi a été sur le gril et aurait été pu être débarqué après le mécontentement de certains fans qui demandaient sa tête, mais malheureusement pour eux, le président, Sahbane, la soutenu dans les moments difficiles et a décidé de le garder contre vent et marée. Le reste des techniciens ont tous fait les frais de la bronca des inconditionnels déchaînés qui trouvaient tout de suite la victime parfaite qu'il fallait sacrifier. Pis, il y a un club, l'O Akbou, en l'occurrence, qui a changé d'entraîneur à deux reprises, alors qu'un autre club, la JS Saoura, a limogé son entraîneur, Cherif El Ouzani, en l'occurrence, avant



même que la saison ne débute. Les responsables de ces clubs, de leur côté, ne se posent pas trop de questions et préfèrent «obtempérer» et donc écarter

ce coach voué aux gémonies plutôt que d'être, eux-mêmes sous pression, puisque cela peut se retourner contre eux à tout moment. Pourtant, l'en-

traîneur ne peut, à lui seul, assumer toute la responsabilité, sachant que cela peut toucher les joueurs dont le niveau ne cadre pas avec les objectifs tracés ou bien la direction qui n'aurait pas mis les moyens qu'il faut pour jouer l'objectif que l'on se fixe. L'essentiel est que dans un bateau tout le monde est chargé d'une mission et se doit de la remplir convenablement. Mais dans nos clubs, la victime est toujours l'entraîneur qui reste le fusible le plus facile.

## LA FAF DOIT LIMITER CES CHANGEMENTS

Face à cette situation rocambolesque et inédite, la FAF devra s'interposer et reprendre son autorité en reprenant, par exemple, une ancienne mesure qui faisait que les clubs n'avaient pas le droit d'obtenir plus de deux licences par an,

pour éviter ce genre de situation et éviter aussi cette saignée des entraîneurs, sachant que l'Etat dépense de grandes sommes d'argent pour former. Mais là, certains diront que cela n'arrange pas les clubs surtout qu'il se peut que la relation avec tout technicien arrive à un point de non retour. En plus, certains dirigeants tergiversent à chaque fois et trouvent des «combines», en gardant l'adjoint-entraîneur qui reste titulaire de la licence, alors que le nouvel entraîneur est officiellement un membre du staff ou un dirigeant et ce pour éviter des embrouilles avec la FAF. Tout cela montre qu'un grand chantier attend les responsables de la balle ronde nationale et même ces dirigeants de clubs qui doivent travailler sur des bases saines et avec un projet clair à moyen et long terme.

M. A.

JUDO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (SENIORS)

## L'Algérie hôte de l'édition 2026

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé lundi dans un communiqué, que le ministre des Sports Walid Sadi lui a "donné son aval pour l'organisation de l'édition 2026 des Championnats d'Afrique (seniors). "La décision a été prise lundi matin, à l'issue d'une réunion entre le ministre des Sports, Walid Sadi et le président de la FAJ, Yacine Sillini", et pendant laquelle plusieurs autres sujets ont été abordés, précise la même source."Le ministre a exprimé son total soutien à la FAJ, en promettant de bien accompagner les judokas algériens dans leur préparation", en prévision des importantes échéances internationales à venir, a ajouté l'instance fédérale dans son communiqué. Sillini a profité de l'occasion pour exposer au ministre le plan d'action de la FAJ pour le mandat olympique 2025-2028, en évoquant au passage le programme des compétitions.

ATHLÉTISME / MONDIAUX 2025 EN SALLE

## Sedjati premier sportif algérien qualifié

Le demi-fondiste Djamel Sedjati, médaillé de bronze sur le 800 mètres des Jeux olympiques de Paris-2024, est le premier athlète algérien qualifié aux prochains mondiaux d'athlétisme en salle, prévus du 21 au 23 mars 2025 à Nanjing (Chine), suivant la liste d'admission dévoilée par les organisateurs. La phase de qualification pour ces Mondiaux avait débuté le 14 septembre 2024 et le délai restera ouvert jusqu'au 9 mars prochain, faisant que d'autres sportifs algériens pourraient se qualifier pour l'évènement mondial. Sedjati s'est qualifié sur sa distance de prédilection, le 800 mètres, au même titre que plusieurs autres champions, dont le Canadien Marco Arop, et le tandem Kenyan Emmanuel Wanyoyi - Wyclife Kinyamal.

LES CLUBS DE LIGUE 1

## La masse salariale estimée à 9 milliards de DA

La fédération algérienne de football a laissé fuiter un document anonyme qui montre l'explosion de la masse salariale des clubs de Ligue 1 en 2024/2025. Le total de la masse salariale de nos clubs professionnels est astronomique avec pas moins de 9 milliards de DA annuellement. Même si les noms des clubs ne sont pas indiqués dans ce document, on reconnaît aisément les trois clubs qui dépensent le plus, soit plus d'un milliard de DA par an, ce sont le CR Belouizdad, l'USM Alger et le MC Alger.

La nouveauté cette saison c'est que d'autres clubs qui ont récemment été

rachetés par des entreprises publiques se rapprochent dangereusement de ce seuil symbolique comme le MC Oran, la JS Kabylie, rejoignant le CS Constantine qui lui joue les premiers rôles et participe à une compétition africaine..

En bas de tableau on retrouve des clubs comme le NC Magra qui n'a pas accès à la même manne publique ou encore le Paradou AC qui pratique une politique de formation, avec des masses salariales qui tournent plus ou moins autour d'un million d'euro par an.

Certains salaires dépassent désormais largement les 500 millions de centimes DA comme pour certains joueurs "star"

comme Andy Delort, Islam Slimani ou encore Riad Boudebouz mais plus globalement chaque équipe compte plus ou moins cinq ou dix joueurs avec des salaires importants à l'échelle du football algérien.

Certains clubs qui jouent les premiers rôles et disputent des compétitions internationales arrivent à justifier ces dépenses mais d'autres à l'image du MC Oran interrogent par une politique sportive tournée vers des joueurs venus de l'étranger avec des salaires sans commune mesure avec leur niveau réel au moment de leur recrutement comme Yanis Hamache.

TURQUIE

## Premier but de Boutobba en SüperLig

L'attaquant algérien de Hatayspor, Bilal Boutobba a inscrit hier son premier but dans le championnat de Turquie.

Pour sa deuxième titularisation de la saison, face à Fenerhace, l'ailier droit de 26 ans a égalisé pour les siens avant que le marocain En-Neyseri ne marque un second but pour s'offrir une doublé et la victoire. Déjà très bon fin décembre contre Adana Sport, Boutobba a donc inscrit son premier but en rentrant dans

la surface d'un crochet avant de fusiller le gardien du pied gauche, le ballon étant touché par un défenseur adverse (33e). Hatayspor, ancien club de Faouzi Ghoulam joue le maintien cette saison.

ITALIE

## Un second titre pour Bennacer avec Milan !

Il n'est pas entré en jeu en finale mais Ismael Bennacer a bien participé à la victoire du Milan AC en Super Coupe d'Italie. Titulaire en demi-finale contre la Juventus où il a été remarqué avant

match entrain de motiver ses coéquipiers puis sur le terrain, l'international algérien a été laissé sur le banc aujourd'hui pour la finale par Sergio Conceição.

Le portugais a opté pour un trident très défensif au milieu dans un match ultra-tactique qui a vu l'Inter Milan mener 2-0 avant que les Rossoneri ne réalisent la Remontada parfaite après l'entrée en jeu de Leao.. Après un coup-franc de Theo Hernandez (52'), puis un but de Pulisic (80e), c'est Abraham qui marque le but de la victoire à la 93e minute après un superbe appel en prodneur et une passe en retrait de Léao. Après le Scudetto 2022, la SuperCoupe 2025 est donc le deuxième titre pour Bennacer avec le club milanais.

COUPE D'ALGÉRIE 2025

## L'US Biskra qualifiée sur le fil en 16es de finale

L'US Biskra (Ligue 1) s'est qualifiée sur le fil aux 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025, en s'imposant dans les ultimes secondes devant SC Mecheria (Ligue 2) sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), lundi au stade Al-Alia à Biskra. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Bourahla (90e). Au prochain tour, prévu samedi (14h00), l'US Biskra sera opposée à une autre formation de Ligue 2 amateur, l'ESM Koléa, vainqueur en 32e de finale contre l'IRB Nezla (1-0, après prolongation). Plus tôt ce lundi, le

Paradou AC a composté son billet pour les 16es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, en dominant le CRB Sendjas (régionale 2) sur le score de 3 à 1 (mi-temps : 1-1). Le CRB Sendjas a ouvert le score par Houriba (14e), avant que les Pacistes n'égalisent par Taha (27e). En deuxième mi-temps le Paradou (Ligue 1) a réussi à prendre l'avantage grâce au doublé de Ait Abdeslem (57e, 90e+4e). En 16e de finale, prévu dimanche 12 janvier, le Paradou AC sera opposé à la JS Haï Djabel (Inter-régions),

qui a éliminé l'ORB Oued Fodda (Inter-régions) sur le score de 1 à 0 (après prolongations). Un total de 29 clubs ont décroché jusque-là leurs tickets : 10 clubs de Ligue 1, 8 Ligue 2, 10 de l'Inter-Régions et un club de la Régionale 1. Les rencontres des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, se poursuivront jusqu'au 25 janvier prochain, avec le dernier match au programme qui mettra aux prises à Bejaia, les deux clubs de Ligue 1, l'Olympique Akbou au CS Constantine.

SUPERCOUPE D'ITALIE

# L'AC Milan renverse l'Inter et décroche le titre

**L'AC Milan, mené 2 à 0, a renversé son grand rival l'Inter Milan qui restait sur trois victoires consécutives dans la Supercoupe d'Italie, pour s'imposer 3 à 2 en finale de l'édition 2024 lundi soir à Ryad.**

**L'**Inter, vainqueur de l'épreuve en 2021, 2022 et 2023, semblait se diriger vers un succès facile grâce à son capitaine argentin Lautaro Martinez (45e+2), qui n'avait marqué qu'un seul but en deux mois, et à Mehdi Taremi, titularisé à la place de Marcus Thuram, laissé au repos (47e). Mais comme il l'avait déjà fait en demi-finale contre la Juventus Turin, qui menait 1 à 0 avant de s'incliner 2 à 1, le Milan a montré un tout autre visage après la pause. Théo Hernandez a redonné espoir aux Rossoneri sur un coup franc direct (52e). L'équipe dirigée pour la deuxième fois par Sergio Conceição a pris l'ascendant et logiquement égalisé grâce à Christian Pulisic (80e). Dans le temps additionnel (90e+3), Tammy Abraham a offert au Milan un huitième sacre en Supercoupe d'Italie, son premier depuis 2016, à une longueur du record de la Juventus Turin (9). "Il faut féliciter le Milan et son gardien Mike Maignan qui a été décisif, ils méritent leur victoire", a reconnu l'entraîneur de l'Inter, Simone Inzaghi. "On a vu un groupe qui a faim, une équipe qui n'a jamais baissé les bras", a analysé Pulisic. L'AC Milan, distancé en championnat (8e à 17 points de la tête, avec deux matches en moins) n'avait plus remporté de titre depuis son sacre en championnat en 2022.

## CONCEIÇÃO DANSE CIGARE À LA MAIN

Pas le temps de douter, Sergio Conceição a déjà trouvé la bonne formule à Milan. En seulement huit jours, l'entraîneur portugais a remporté son premier trophée à la tête club rossonero. Après la Juventus au tour précédent, l'AC Milan a battu l'Inter en finale de la Supercoupe d'Italie (3-2). Une victoire renversante pour le club lombard malgré ses deux buts de retard sur son rival. Un succès que Sergio Conceição a déjà célébré avec une danse, cigare à la bouche, comme il le faisait du côté de Porto. Sous le



regard amusé et sous les encouragements de ses joueurs, le technicien de 50 ans a ainsi entamé un petit déhanché avec

le tube Danza Kuduro en fond sonore. Quelques jours après son arrivée sur le banc de l'AC Milan, Sergio Conceição semble déjà en passe de faire oublier son prédécesseur. Arrivé dans un rôle de pompier de service après l'éviction de Paulo Fonseca, l'ancien coach de Nantes a signé deux belles victoires en deux matches.

Mais si la Supercoupe d'Italie disputée en Arabie saoudite s'est bien terminée pour les Milanais, Sergio Conceição ne pourra pas rester trop longtemps sur cette réussite. Dès samedi, Milan recevra Cagliari lors de la 20e journée de Serie A. Seulement huitième du classement (mais avec deux matches de retard), le club lombard pointe déjà à huit longueurs du top 4 et d'une place directe en Ligue des champions.

CELA S'EST PASSÉ À VALENCE

## Le Real s'emporte après de nouvelles insultes racistes contre Vinicius

Vinicius Jr de nouveau ciblé par des insultes racistes à Valence. La chaîne de télévision du Real Madrid a diffusé des vidéos filmées depuis les tribunes de Mestalla dans lesquelles plusieurs supporters investissent le Brésilien quand ce dernier a le ballon lors de la rencontre entre les deux équipes, vendredi (1-2). Selon les documents retransmis par Real Madrid TV, on y entend des "putain de noir", "singe" et "putain de singe" mais des insultes homophobes. Ce n'est pas la première fois que le deuxième du dernier Ballon d'or est ciblé par ce genre de propos nauséabonds dans ce stade. En 2023, il avait été accueilli par un chant de plusieurs supporters: "Vinicius, tu es un

singe". Pendant la rencontre, le joueur avait pointé du doigt un endroit des gradins d'où il avait entendu des insultes xénophobes. Furieux, le joueur avait été exclu et avait déploré les agissements du public à son égard sur les réseaux sociaux. "Le prix que les racistes ont gagné a été mon expulsion. Ce n'est pas le football, c'est la Liga", avait-il fulminé. Ces abus avaient provoqué une gigantesque vague de soutien à son égard. Trois jeunes avaient été condamnés à huit mois de prison pour délit contre l'intégrité morale avec discrimination aggravée, en plus de leur interdire l'accès aux stades de football pendant deux ans. Ils avaient aussi été expulsés à vie de Mestalla. Vendredi

dernier, Vinicius a vécu une nouvelle soirée cauchemardesque à Valence où le public l'a aussi copieusement moqué en reprenant en chœur le chant "ballon de plage" ironisant sur sa deuxième place au dernier Ballon d'or. L'attaquant du Real a aussi craqué en se faisant expulser pour un geste d'humeur contre le gardien adverse Stole Dimitrievski, qui l'avait chambré. Le joueur risque quatre matches de suspension même si le Real Madrid a fait appel de son expulsion et compte sur une sanction bien moins sévère. "Je ne suis pas à leur place, mais il me semble difficile de supporter tout ce qui s'est passé et ce qui se passe", a déclaré Carlo Ancelotti lundi.

FC BARCELONE

## Laporta risque d'être débarqué

L'interminable feuilleton Dani Olmo va-t-il coûter sa tête, ou du moins son fauteuil, à Joan Laporta? La thèse prend en tout cas de l'épaisseur en Catalogne. Alors que le milieu offensif du Barça, comme son coéquipier Pau Victor, a été désinscrit par les instances et n'a plus le droit de jouer sous le maillot blaugrana depuis le 1er janvier, la pression s'intensifie autour du président. **Dimanche, l'opposition au conseil d'administration de Joan Laporta a publié un communiqué demandant sa démission immédiate en tant que dirigeant du FC Barcelone "pour faire place à une nouvelle étape avec de nouvelles façons de faire et de gérer". Les groupes évoquaient deux solutions si Laporta refusait de démissionner: un vote de confiance ou une motion de censure. Selon Sport, ils ont choisi la deuxième option. D'après le quotidien catalan, Jordi Farré, célèbre socio du Barça et initiateur de la motion de censure contre l'ex-président Josep Maria Bartomeu en 2020, devait remettre ça dès mardi matin (hier), comme le permettent les statuts du FC Barcelone. Après avoir déposé la motion au siège du club, Farré - toujours selon Sport - devra ensuite envoyer une lettre au conseil d'administration dans laquelle il exposera son intention et ses raisons. Il devra aussi demander les bulletins de vote pour que les socios puissent soutenir**

la motion. Bulletins qui devront être fournis dans les cinq jours par le conseil d'administration aux instigateurs de la motion. Ces derniers auront alors quatorze jours

ouvrables pour recueillir 16.000 bulletins de soutien à la motion, soit 15% des socios pouvant voter. S'ils les obtiennent, et si ceux-ci sont validés, alors - dernière étape - le conseil

d'administration devra procéder au vote. Et si au moins deux tiers des membres du CA votent pour la censure, alors Joan Laporta devra s'en aller.

MARGINALISÉ AU PSG

## Des clubs anglais et italiens suivent Muani

Randal Kolo Muani a-t-il encore un avenir au PSG? Le fait de poser la question donne un indice sur la réponse. L'attaquant de 26 ans, arrivé en toute fin de mercato à l'été 2023 en provenance de Francfort, a vécu une première moitié de saison délicate. Buteur à deux reprises en dix matches de Ligue 1 disputés, muet face au but en quatre rencontres de Ligue des champions, l'international français a vu son temps de jeu se réduire drastiquement. Et les messages envoyés par le club parisien le concernant ne l'incitent pas à l'optimisme pour les prochains mois.

Le dernier en date? Son absence de la feuille de match, dimanche lors du Trophée des champions remporté contre Monaco.

Le Paris Saint-Germain, comme Milan Skriniar, l'avait pourtant fait grimper dans l'avion pour Doha. Mais pas pour le faire jouer, signe - une fois de plus - que le club ne mise pas sur lui pour la seconde partie de saison.

Alors que Luis Enrique, on l'a compris, lui préfère d'autres joueurs offensifs, quitte à se servir d'un faux neuf pendant la longue absence de Gonçalo Ramos, un départ hivernal de l'ancien Nantais

semble désormais envisageable. Et inévitable? Le PSG a ouvert la porte en grand, et "RKM", de son côté, ne fera pas le forcing pour rester à tout prix. Mais tout dépendra des offres sur la table, forcément. Les courtisans sont en tout cas nombreux et assez prestigieux. En Angleterre, Tottenham, Manchester United et Aston Villa ont notamment pris des renseignements sur le joueur et la faisabilité de l'opération. En Italie, l'AC Milan - avec plusieurs compatriotes prêts à l'accueillir dans l'effectif - et la Juventus suivent aussi sa situation de près.

LEVERKUSEN

## Fin de saison pour Belocian

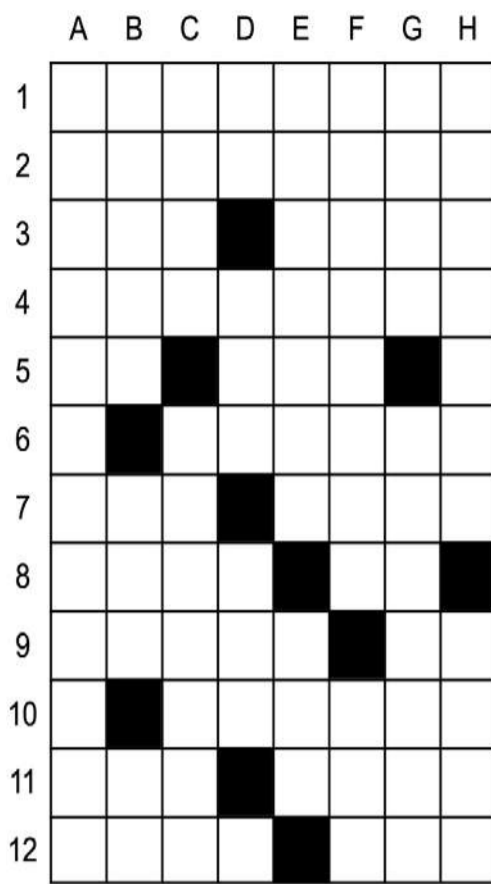
Le Français Jeanuël Belocian, international Espoirs (5 sélections), a été victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit et sera indisponible jusqu'à la fin de la saison, a annoncé lundi son club, le Bayer Leverkusen. Champion d'Europe en 2022 avec les moins de 17 ans, le jeune défenseur, qui aura 20 ans en février, ne sera pas

remis pour l'Euro des moins de 21 ans (11-28 juin) en Slovaquie.

"Le défenseur s'est déchiré le ligament croisé antérieur du genou droit lors du match amical de dimanche contre le Rot-Weiss Oberhausen", a annoncé le Bayer Leverkusen dans un communiqué publié lundi. Formé à Rennes, Jeanuël Belocian a été transféré au Bayer l'été

dernier jusqu'en 2029 pour une somme estimée à 15 millions d'euros. Mais le début de saison du prometteur défenseur a été perturbé par les pépins physiques. Après avoir débuté sur le banc, le protégé de Xabi Alonso n'a finalement connu qu'une seule titularisation en Bundesliga depuis sa signature à Leverkusen.

# Mots Croisés



**VERTICALEMENT**

- A. Terrible.
- B. Valider une décision. Sol des régions désertiques. Article andalou.
- C. Ils dansent à l'Opéra. Qui ne sont plus valables.
- D. L'argon. Permission accordée. Il peut être entrepris pour éliminer le superflu.
- E. Il est sur le départ. L'orfèvrerie en est un.
- F. Gardiens peu commodes. Faute au tennis.
- G. Bordure forestière. Caractère d'une voix rude.
- H. Qui donnent des reflets irisés. Les grands sont classés.

**HORIZONTALEMENT**

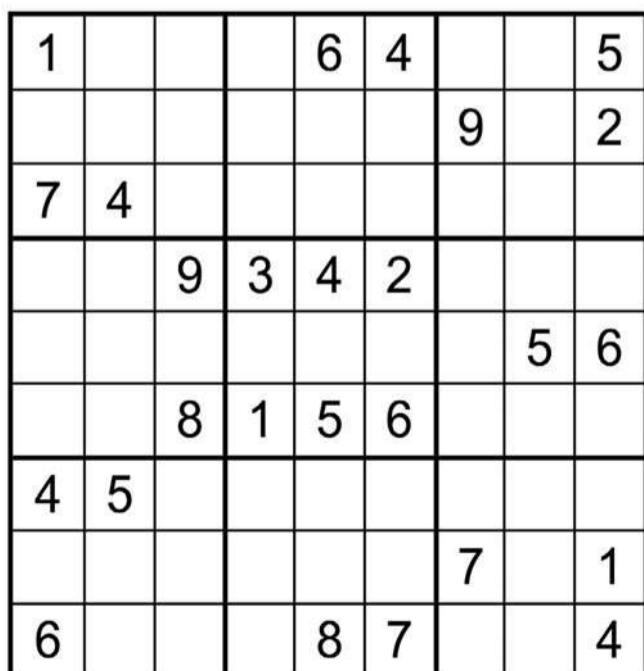
- 1. Ville de Tartarin.
- 2. Mettra à bonne distance.
- 3. Un jour qui peut prolonger un week-end. Palmier à noix.
- 4. Faire disparaître un phénomène négatif.
- 5. Métal pour jolie barre. Membre d'un peuple amérindien.
- 6. Ornement de bague.
- 7. Elle faisait bouillir les anciens. Roues de poulies.
- 8. Met en jeu. Bien assimilé.
- 9. Sera actif. Deux cents en chiffres romains.
- 10. Il a bon tain.
- 11. Support sur le parcours. Il entoure la ballerine.
- 12. Muse d'Aragon. Les dessinateurs les ont bien en main.

# LES MOTS FLÉCHÉS

SANS PEINE	IL CHANGE TOUT LE TEMPS	MAL D'OREILLE	SECONDE FILLE DE HUGO	UN MOYEN D'ÉCRIRE PLUS VITE	LANGUE DE LA BALTIQUE
FIL CHIRURGICAL	DONNER DES SOINS	POISON	ÉMISES	CHEF RELIGIEUX	INTÉGRALEMENT
LE BRUIT DU FEU			DÉTERMINANT POSSESSIF		
REPAIRE DE TAUPES		HÉROÏNE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE			
LUSTRE			UNE CERTAINE EFFERVESCENCE		FRAÎCHE
IMPECABLE					
				ERBIUM SYMBOLISÉ	
				DEVISE NORDIQUE	
PRONOM					
APRÈS BIS					
				PLUS QU'UN SINGLE	
				VALLÉE EN ÉTHIOPIE	
CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	PRODUITE				
		BERCEAU DE NAVIRE	CÉLÈBRE BUFFALO	FOUR-REAUX	ATTACHÉ AU LICENCIÉ
		DÉPÔT LITTORAL	FILMS PERSONNELS	CLAYON	CITÉ EN CÔTE-D'OR
PEINTRE QUI CONSOMME BEAUCOUP D'EAU	DU PAYS DU DOLLAR				
	QU'EN EST-IL ?				
QUI A TROP SERVI		ONO-MATOPEE			
LUMIÈRE D'ÉGLISE		BOUT DE GÂTEAU			
				C'EST-À-DIRE EN PLUS COURT	
DÉTENDUS					



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

CALYPSO CELLULOSE CHRETIEN CLAIRET DIFFUSEUR EGEE ELIRAS ELNE ENDURER  
 EPICEA ETETER EVITERAS GRELEE HAVRESAC HESITERAI INUTILE ISLANDE  
 ITERATION LADS LYRIQUE MEZZANINE NOTA PACHA PACTISER POESIE RAIT  
 RASEES RECERCLER REQUERIR SASSERA SEITA SIED STRIEE TAUPES UNIRAIS  
 VERDOYANT

E	C	A	V	R	H	R	E	E	R	E	S	D	N	R	M
S	C	H	E	E	E	I	U	E	V	L	E	O	A	E	A
O	A	C	R	C	S	Q	S	E	C	I	I	Z	T	R	
L	S	A	D	E	I	I	U	L	S	T	T	Z	R	E	E
U	E	P	O	R	T	P	A	E	A	U	A	E	R	T	S
L	R	P	Y	C	E	I	E	R	R	N	F	U	R	E	S
L	V	L	A	L	R	S	E	G	I	I	D	F	P	A	A
E	A	P	N	E	A	T	O	N	L	N	R	E	I	E	S
C	H	E	T	R	I	C	E	G	E	E	U	L	A	D	S

# Tizi-Ouzou célèbre Yennayer 2025

La wilaya de Tizi-Ouzou se prépare à accueillir une semaine de célébrations en l'honneur de Yennayer, le nouvel an amazigh, correspondant cette année à 2975. Sous l'impulsion de la direction de la culture et des arts, un programme riche et diversifié a été mis en place pour faire revivre les traditions amazighes et promouvoir leur rayonnement à travers un large éventail d'activités culturelles, artistiques et patrimoniales.

Samy Terki

Le coup d'envoi des festivités sera donné ce mardi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, qui deviendra le cœur battant de cette célébration. Jusqu'au 12 janvier, cette institution culturelle accueillera une série d'événements mettant en lumière la richesse et la diversité de la culture amazighe, à commencer par une grande exposition dédiée à la symbolique de Yennayer. Des musées renommés tels que le musée Zabana d'Oran, celui des arts et traditions populaires et le Bardo d'Alger, ainsi que le musée Cirta de Constantine, participeront à cette exposition en présentant une sélection d'objets ethnographiques, de costumes traditionnels et de collections archéologiques. Ces pièces retraceront l'histoire des communautés amazighes, depuis la vie quotidienne en Kabylie jusqu'aux récits liés à des figures emblématiques telles que la reine Tin-Hinan et le royaume de Massinissa. Les visiteurs pourront également découvrir des démonstrations en direct d'artisans locaux maîtrisant l'art de la poterie et de la broderie berbère. Ces pratiques ancestrales, qui reflètent un savoir-faire transmis de génération en génération, seront mises à l'honneur pour sensibiliser le public à leur valeur patrimoniale. Outre l'artisanat, les arts visuels occuperont une place prépondérante. Plusieurs artistes-peintres seront pré-



sents pour exposer leurs créations inspirées par Yennayer, mêlant tradition et contemporanéité dans leurs œuvres. Ces tableaux et dessins offriront une interprétation artistique de cette fête ancestrale, témoignant de la vitalité et de l'évolution de la culture amazighe. Le livre amazigh sera également à l'honneur à travers un forum littéraire dédié, où des auteurs viendront présenter leurs ouvrages et échanger avec le public. Cette initiative vise à encourager la lecture et à promouvoir l'écriture en langue amazighe, renforçant ainsi les efforts pour sa préservation et sa valorisation. La première journée sera parti-

culièrement immersive avec une série d'activités autour des rites et traditions de Yennayer. Une démonstration de la préparation du couscous, plat central de cette célébration, sera réalisée par des membres des associations participantes. Des ateliers pratiques inviteront les visiteurs à découvrir les secrets de fabrication de plats traditionnels, mais aussi à s'initier à l'écriture tamazight, aux contes oraux et aux jeux traditionnels. Pour compléter cette immersion, le théâtre, la poésie et le cinéma seront également au rendez-vous. Des représentations théâtrales en langue amazighe, des récitals

poétiques et des projections de films viendront enrichir cette semaine culturelle. Ces activités offriront une exploration artistique et créative des thèmes liés à l'identité et aux traditions amazighes. Cette semaine culturelle amazighe, organisée à l'occasion de Yennayer 2975, s'inscrit dans une démarche de sauvegarde et de transmission du patrimoine immatériel algérien. Elle offre un espace de communion et de partage, où les générations se rencontrent pour célébrer une mémoire collective tout en s'ouvrant à de nouvelles expressions culturelles.

S. T.

## Les arènes d'Eckmühl - Une mémoire oubliée d'Oran en quête de renaissance

À l'ombre des récits de grandeur qu'évoque la ville d'Oran, les arènes d'Eckmühl se dressent comme un témoin silencieux d'une époque révolue. Ce monument, profondément ancré dans l'histoire de la ville, porte les marques d'une splendeur passée, tout en incarnant les défis contemporains de la préservation patrimoniale. Érigées pour la première fois en bois en 1890, les arènes furent détruites par un incendie avant de renaître en pierre en 1908, avec une inauguration officielle en 1910. Avec leurs 4.800 mètres carrés et un diamètre de 210 mètres, elles pouvaient accueillir jusqu'à 10.000 spectateurs, devenant ainsi l'un des plus grands espaces publics de divertissement de la région. Leur architecture circulaire, combinée à l'utilisation ingénieuse du calcaire, témoigne d'une maîtrise acoustique inspirée des amphithéâtres grecs. Cette pierre, connue pour sa réverbération sonore, permettait une diffusion homogène des sons, offrant à chaque spectateur une expérience auditive optimale, même depuis les gradins les plus éloignés. À l'origine dédiées aux corridas, les arènes ont accueilli des figures mythiques de la tauromachie telles que Luis Miguel Dominguín et Domingo López Origa. Mais leur vocation ne se limita pas aux spectacles taurins. Boxe,

catch, football, patinage artistique et concerts y prirent également place, en faisant un haut lieu de la vie culturelle oranaise. Des légendes du sport, comme les boxeurs Lahouari Godih et Hocine Khalfi, ou encore des catcheurs célèbres tels que Jacques Durcez, surnommé « le Bourreau de Béthune », et Francisco Pino, alias « l'Ange Blanc », y ont marqué de leur empreinte l'histoire des arènes. Dans un autre registre, des événements prestigieux comme le spectacle de patinage Holiday on Ice et les concerts du groupe américain The Platters ou du Quintette de jazz ont conféré aux arènes une aura internationale, notamment dans le cadre des fameuses « Nuits Bleues ». Dans les années 1950, sous administration coloniale, les arènes furent rachetées par la famille Rognon. Un étage supplémentaire fut ajouté pour augmenter leur capacité, permettant d'accueillir un public plus populaire. Cependant, l'usage du béton pour cette extension fragilisa la structure originale en pierre, marquant le début d'une détérioration progressive. Abandonnées dans les années 1990, les arènes sombrèrent dans un état de délabrement avancé, devenant un refuge précaire pour les sans-abris. En 2008, la wilaya d'Oran reprit possession des lieux. Dix ans plus tard, des travaux de rénovation,

bien que limités, furent engagés par le ministère de l'Intérieur. Ces efforts, financés à hauteur de 3 millions de dinars, permirent un nettoyage et un aménagement partiel, ouvrant la voie à une exploitation provisoire. Cependant, ces travaux ne suffisent pas à restaurer la grandeur de ce monument, dont la valeur patrimoniale transcende largement le montant alloué. Les arènes d'Eckmühl, tout comme d'autres joyaux historiques d'Oran, souffrent d'un manque de vision à long terme, laissant planer l'ombre d'un patrimoine en péril. Aujourd'hui, les arènes d'Oran symbolisent un pan méconnu de l'histoire culturelle et sociale de la ville. Leur réhabilitation ne se limite pas à un simple projet architectural, c'est un enjeu de mémoire collective. Ces lieux, témoins de traditions séculaires et de moments partagés par des générations, méritent de retrouver leur éclat d'antan. Une visite des arènes, désormais accessibles au public, offre une plongée dans un passé où Oran rayonnait à travers ses arts et ses spectacles. Mais cette expérience, si enrichissante soit-elle, appelle à une réflexion urgente : comment redonner vie à ces vestiges, pour qu'ils continuent de raconter leur histoire aux générations futures ?

S. T.

## Mila: Un concours régional de courts métrages pour célébrer le patrimoine

Samy Terki

L'Association Likaa Chabab Al Djazair, à travers son bureau de Mila, a lancé un concours régional de courts métrages, mêlant documentaire, fiction et animation. Sous le thème ambitieux « Le cinéma, entre préservation du patrimoine culturel et diversification économique », cette initiative entend conjuguer art et développement économique en mobilisant la jeunesse autour de la culture et de l'investissement créatif.

Ouvert du 5 au 16 janvier 2025, le concours invite les jeunes réalisateurs âgés de 18 à 35 ans des wilayas de Mila, Constantine, Sétif, Oum El Bouaghi et Batna à explorer, à travers leurs créations, les thématiques du patrimoine et de l'histoire algérienne. Les candidatures, accompagnées des œuvres, peuvent être soumises par e-mail ou via la page officielle dédiée au concours sur les réseaux sociaux, précise Abderraouf Chebah, président de l'association.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large visant à renforcer le rôle de la culture comme levier de développement économique. Il ambitionne d'encourager les jeunes talents à considérer le cinéma non seulement comme un outil de préservation identitaire, mais aussi comme un secteur d'investissement prometteur.

Consciente des défis techniques et artistiques liés à la production cinématographique, l'association a organisé, du 21 décembre au 4 janvier, une série d'ateliers d'initiation. Ces formations, dédiées à l'écriture de scénarios, au tournage et au montage, ont permis aux participants de développer les compétences nécessaires pour concrétiser leurs idées.

« L'objectif est de démocratiser l'accès au cinéma comme moyen d'expression et de création économique, tout en assurant un haut niveau de qualité pour les œuvres en compétition », explique Chebah. Le 22 janvier, un jury composé de professionnels de l'audiovisuel évaluera les œuvres soumises. Les meilleures créations dans les catégories documentaire, fiction et animation seront sélectionnées pour représenter leurs auteurs lors du Salon national de la maison de l'investissement violet, un événement de grande envergure prévu ultérieurement à Alger.

Ce salon constitue une opportunité exceptionnelle pour les jeunes talents de présenter leurs travaux à un public élargi et d'intégrer un réseau d'investisseurs et d'acteurs culturels.

À travers cette initiative, l'association Likaa Chabab Al Djazair ne se contente pas de promouvoir l'art cinématographique. Elle inscrit son action dans une vision stratégique où le patrimoine devient un moteur d'innovation économique. Ce concours ne célèbre pas seulement l'histoire et les traditions algériennes, il met en lumière leur potentiel à dynamiser les industries culturelles et créatives.

S. T.



● Alger 29°  
● Ouargla 30°  
● Oran 29°  
● Constantine 30°

FADJR 06:20 DOHR 12:54 ASR 15:31 MAGHREB 17:50 ISHA 19:18

## GENDARMERIE NATIONALE

### ARRESTATION D'UN GROUPE DE CRIMINELS ET SAISIE DE 400 COMPRIMÉS DE PSYCHOTROPE À BEJAIA

Les éléments de la gendarmerie nationale de Béjaïa ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes, dans la commune de Tazmalt, wilaya de Béjaïa, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication du groupement de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Les faits de l'opération font suite à des informa-

tions parvenues à la brigade de gendarmerie de Fenaïa -Il maten, indiquant l'existence d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes, activant au niveau des communes d'El-kseur et d'Amizour, qui s'apprétaient à faire passer une quantité de psychotropes. Un dispositif de sécurité a été mis en place pour localiser les criminels, ce qui a abouti à l'arrestation des trois

individus, âgés de 20 à 28 ans, tous originaires de Béjaïa, et à la saisie de 400 comprimés de psychotropes de type « Prégabalin », arrêtés puis conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête, précise la même source. Un dossier pénal a été établi à leur rencontre, et ils seront présentés devant les juridictions compétentes.

Idir M.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 8 JANVIER 2025 // N°985 // PRIX 20 DA

CODES COMMUNAL ET DE WILAYA

## Goudjil reçoit le rapport du groupe de travail

**Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a reçu hier le rapport final contenant les observations et propositions du groupe de travail chargé d'examiner les deux avant-projets de loi sur la commune et sur la wilaya, indique un communiqué du Conseil.**

M. Goudjil "a reçu les membres du groupe de travail chargé d'examiner l'avant-projet de loi sur la commune et l'avant-projet de loi sur la wilaya", y est-il indiqué. Et d'ajouter qu'à cette occasion, "le coordonnateur du groupe, M. Ahmed Fouad Kherchi, vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec l'Assemblée populaire nationale et le gouvernement, a remis au président du Conseil le rapport final contenant les observations et propositions du Conseil de la nation concernant les deux avant-projets". Le président du Conseil de la nation a adressé "ses remerciements aux membres du groupe pour leurs efforts dans l'accomplissement de la tâche dans les délais impartis et salué la méthodologie adoptée pour présenter les observations et propo-



sitions concernant les deux avant-projets, tant sur la forme que sur le fond, ainsi que les recommandations formulées". Il a également mis en avant "la composition diversifiée du grou-

pe, reflet des différentes sensibilités politiques représentées au sein du Conseil de la Nation". Dans une brève allocution prononcée à cette occasion, M. Goudjil est revenu sur "les diffé-

rentes étapes historiques qui ont marqué le développement de l'État à partir de sa base locale initiale et de son espace décentralisé, incarné par la commune depuis 1967". Il a souligné "l'importance de la commune et de la wilaya dans la prise en charge des préoccupations et des besoins des citoyens à partir de cette base locale des collectivités locales".

M. Goudjil a aussi mis en avant l'importance qu'accordent les hautes autorités du pays, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au cadre juridique régissant la commune et la wilaya, comme en témoigne cette vaste consultation qui a impliqué les deux chambres du Parlement et les partis politiques".

Avec APS

### LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT LE REPRÉSENTANT PERSONNEL DE L'EMIR DE L'ÉTAT DU QATAR

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son Altesse cheikh Jassim Bin Hamad Al-Thani, représentant personnel de l'Emir de l'Etat du Qatar, indique un communiqué de la Présidence de la République.

### LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU RND

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation du RND, conduite par son Secrétaire général, M. Mustapha Yahi. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

DÉCÈS DE LA LÉGENDE DE LA BOXE ALGÉRIENNE, ABDELKADER OULD MAKHLOUFI

### LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, ses sincères condoléances à la famille de la légende de la boxe algérienne, Abdelkader Ould Makhloufi, décédé à l'âge de 80 ans. «En cette douloureuse épreuve, où nous faisons nos adieux, avec émotion et tristesse, à une légende du noble art au grand palmars, je vous adresse, ainsi qu'aux sportifs algériens, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », lit-on dans le message de condoléances.

ELLE MET SUR LA TABLE 138 MILLIARDS DE DINARS

### LA SNTF S'ÉQUIPE

Une première enveloppe de 138 milliards de dinars a été allouée à l'acquisition d'équipements de transport de voyageurs par rail afin de "donner une forte impulsion au secteur", a indiqué le directeur général de la Société nationale de transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouni. La SNTF a élaboré un "important programme" pour donner une forte impulsion au transport ferroviaire de voyageurs en réservant une première tranche de 138 milliards de dinars sur les 378 milliards de dinars devant être alloués à l'acquisition de nouveaux équipements", a indiqué le même responsable à l'APS, en marge d'une visite de

travail et d'inspection effectuée lundi par le ministre des Transports dans la wilaya de Jijel. Il a ajouté que les équipements en question, à savoir de nouveaux wagons et de nouvelles locomotives, seront livrés au bout d'un délai "de 24 à 36 mois" et permettront de fournir des services de qualité répondant aux attentes des voyageurs. S'agissant de la wilaya de Jijel, elle bénéficiera, selon M. Bouaouni, d'une partie de ces nouveaux équipements en vue de l'ouverture de nouvelles lignes vers Alger, Sétif et un certain nombre de wilayas de l'Ouest, en plus de nouvelles lignes qui relieront, durant la sai-

son estivale, la ville de Jijel à plusieurs wilayas du sud du pays pour transporter les vacanciers vers les plages. Concernant le transport des marchandises par chemin de fer dans la wilaya de Jijel, M. Bouaouni a souligné que le volume des marchandises transportées par rail a connu un "saut qualitatif" puisque le tonnage est passé de 100.000 tonnes en 2022 à 800.000 tonnes en 2023 pour atteindre 2 millions et 200.000 tonnes en 2024, notamment après que le tonnage transporté depuis le port de Djen Djen est passé de 4% en 2022 à 24% en 2024.

SÛRETÉ DE BEJAÏA

### DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUES

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic illégal de drogues et de psychotropes, suite à l'arrestation par les services des douanes au port de Béjaïa d'un voyageur de nationalité algérienne lors d'une traversée maritime au courant de la semaine dernière, une opération a permis la saisie de d'une quantité importante de drogues (Ecstasy) estimée à 71 814 comprimés, 194 grammes de poudre d'ecstasy, et 88 grammes de cocaïne, une somme d'argent estimée à 3 820 euros, et la saisie d'un véhicule utilitaire dissimulés soigneusement dans de l'électroménager, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de

la sûreté de wilaya de Bejaia. Suite à cela, une enquête a été ouverte par la brigade de police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Bejaïa, ce qui a révélé l'implication d'autres personnes résidant dans une wilaya limitrophe et, sous la supervision des autorités judiciaires, l'enquête a été élargie et l'équipe s'est déplacée sur le lieu de résidence des suspects. Après une opération de surveillance, deux personnes ont été arrêtées et une somme d'argent d'un montant de 104 000 DA et 280 euros ainsi qu'un véhicule utilitaire ont été saisis. L'opération a permis d'identifier les autres membres du réseau, qui sont de nationalité algérienne et résident en Europe, ainsi qu'une autre personne actuel-

lement incarcérée pour son implication dans une affaire similaire, ajoute la même source. Un dossier pénal a été établi contre les suspects pour les chefs d'accusation suivants : possession, achat et vente, stockage et transport de drogues et de psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle transnationale, ainsi que l'importation illégale de drogues et de psychotropes dans le but de les revendre de manière illégale. Les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, et une ordonnance de mise en détention a été émise à l'encontre de deux (02) suspects, tandis que les autres sont placés sous contrôle judiciaire.

Idir M.